LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

w w w . p c o f . n e t

Mensuel n°575 - Juillet-Août 2016 Prochaine parution : le 6 septembre 2016 **2 €**

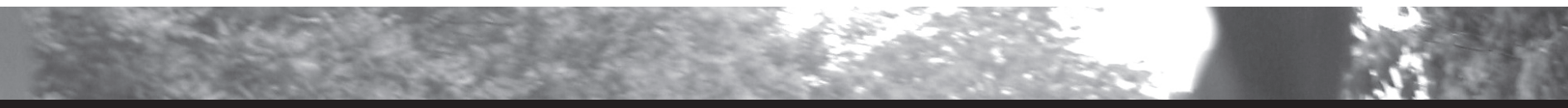

Nous ne sommes ni fatigués, ni résignés
Notre détermination reste intacte

Brexit : Oui au rejet de l'UE, mais sur une base de classe p. 13

De la SFIO au PS : une tradition de violence contre les travailleurs et les peuples p. 5

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Editorial

Mouvement contre la loi El Khomri :

Consolider les acquis

Ils en sont là, à faire la danse du ventre devant les banquiers, les traders et autres requins de la finance, pour essayer de les attirer sur la place financière de Paris. Sapin, Pécresse, Hidalgo sont venus soutenir Valls dans son opération de promotion de l'attractivité de la France, à coups de promesses d'exonérations d'impôts pour les « impatriés », ceux et celles qui quitteraient Londres suite à l'annonce du Brexit, et de baisse de l'impôt sur les sociétés.
On connaissait déjà Hollande et Le Drian dans le rôle de commis voyageurs des marchands de canons et El Khomri dans celui d'une ministre du travail répétant obstinément que la loi qui porte son nom était une avancée de la démocratie sociale dans les entreprises. Le gouvernement a ressorti le 49 3 pour stopper les débats à l'Assemblée nationale, espérant mettre un point final à ce mouvement. Mais s'il dispose des moyens institutionnels pour finir par imposer cette loi, il a mis en branle une dynamique syndicale et sociale pleine de potentialités.

« Nous ne sommes ni fatigués, ni résignés, notre détermination reste intacte »
Une détermination qui s'est nourrie d'une riche expérience accumulée par des semaines de mobilisation. Quel chemin parcouru, en quatre mois de grèves, de manifestations, de blocages et d'actions « coup de poing » ! Ces avancées, dans les têtes, qui s'appuient sur l'action collective, il faut les « digérer » et les faire partager. Elles touchent aussi bien la question de la violence et son caractère de classe, le rôle déterminant de la classe ouvrière, l'importance de la grève et des manifestations, pour construire le rapport de force, des actions pour solliciter le soutien des travailleurs et des couches populaires.
Prenons la question de l'affrontement avec les forces de police, la violence… Tous les manifestants y ont été confrontés, d'une manière ou d'une autre. Le pouvoir a essayé de criminaliser l'ensemble du mouvement, jusqu'à vouloir interdire une manifestation déclarée et annoncée, au prétexte des violences. Mais il a dû reculer. Pourquoi ? Parce que Hollande et quelques-uns de ses ministres ont compris que cette manifestation se ferait quand même, que des milliers de personnes allaient venir.
Ce qui a grandi, dans la tête des manifestants, c'est que la violence a un caractère de classe et que le gouvernement, la police, la justice l'exercent pour imposer les intérêts du capital, des patrons. Les forces de répression sont d'abord là pour intimider les travailleurs qui défendent leurs intérêts de classe, pour frapper et arrêter les jeunes, pour essayer de les empêcher de rejoindre les travailleurs, de participer aux manifestations. Que la justice envoie en prison, condamne lourdement : qu'elle est une justice de classe, comme on l'a déjà vu avec l'acharnement contre les Goodyear, les arracheurs de chemise d'Air France et beaucoup d'autres. Et malgré cela, les manifestants sont restés, ont fait face, se sont organisés pour résister et ont sorti plusieurs jeunes des pattes de la police.
Ce qui a également fait son chemin, dans la tête du plus grand nombre, c'est que ce mouvement a un caractère de classe et qu'il se heurte à un gouvernement, à un État au service du capital, du Medef, du grand patronat ; c'est que les contre-réformes qui se sont succédé sous les différents gouvernements Hollande ont, pour la plupart d'entre elles, visé la classe ouvrière et les travailleurs, pour permettre au capital de surexploiter la force de travail.
Le combat contre la loi El Khomri met face à face les forces du capital, les patrons des grands groupes, le gouvernement à leur service, l'appareil d'État avec ses forces de répression, et la classe ouvrière, les masses travailleuses, la jeunesse des milieux populaires, les couches populaires…
Ce combat a mis la question de la construction du rapport de force au centre de toutes les discussions, de toutes les actions : rassembler, unir, organiser la grève et les actions dans la durée, tester des formes de lutte, concentrer les forces pour exercer la pression maximum.
Cette fois, c'est le mouvement qui a pris les initiatives des manifestations, décidées et annoncées le soir même. Le rapport de force s'est construit, « en marchant », avec une détermination qui s'est renforcée.
Les militants des forces politiques, qui se battent depuis des années contre les politiques néolibérales, se sont engagés sans hésiter dans ce mouvement.
Pour beaucoup, ce mouvement a redonné courage et confiance dans la classe ouvrière, la jeunesse, les masses populaires, qui ne « s'abstiennent pas » quand il faut se battre pour défendre leurs intérêts. Ce mouvement a porté un coup fatal aux débats tournant en rond autour de la question des « primaires » et de la question de savoir « comment sauver la gauche », comment éviter sa « disparition du champ électoral ». Un tel mouvement ne rentre pas dans les cadres du jeu électoral : l'affrontement de classe qu'il a mis en lumière pose des questions qui vont au-delà de l'élection de 2017 et des majorités parlementaires. Ces questions tournent autour de la nécessité de rompre avec le système, des conditions à réunir pour y parvenir. C'est ce qu'exprime le mot d'ordre : « de cette société-là, on n'en veut pas, on la combat », avec l'idée que c'est ce combat qui doit déboucher sur un changement de société et que c'est dans le combat contre la société actuelle que se construit le rapport de force nécessaire pour y parvenir.
C'est, en tout cas, ces questions que notre parti pose et veut approfondir, en mettant en avant la nécessité d'une rupture révolutionnaire. C'est maintenant qu'il faut le faire, qu'il faut consolider les acquis de ce mouvement, collectivement. ★

Tirer les leçons du combat du peuple grec

Document du 8e congrès du PCOF

En janvier 2015, pour la première fois, c'est une force de gauche, de la gauche radicale, qui a réussi à capitaliser le mécontentement et la colère des larges masses contre la politique d'austérité menée par l'oligarchie contre ces instruments (la BCE, l'Euro) et contre les gouvernements de droite et sociaux-démocrates qui l'ont mise en œuvre. Six mois plus tard, Tsipras et son gouvernement capitulaient devant le diktat de l'Union européenne et du FMI et acceptaient à leur tour d'imposer au peuple grec un troisième « mémorandum ».
Les leçons à tirer de cette expérience sont importantes pour le mouvement ouvrier et populaire en France, pour les militants révolutionnaires grecs qui cherchent à comprendre ce qui s'est passé et qui poursuivent le combat. Ces leçons mettent en évidence la violence des institutions européennes et de l'oligarchie et posent la question des conditions pour qu'un programme de rupture avec l'austérité et les politiques néolibérales puissent être mises en œuvre. C'est une des questions qui a été discutée au 8e congrès du PCOF en décembre 2015 en lien avec le bilan que notre parti a tiré de l'application de sa ligne de front populaire révolutionnaire. Nous avons publié ce bilan sous forme de brochure, celle-ci disponible à notre adresse nationale ou auprès de nos militants au prix de 2 € (+ 1,40 € de port).

Le dernier numéro d'Egalité vient de paraître (prix 3 €). Pour le commander : femmesegalite@yahoo.fr ou sur le site www.femmes-egalite.org/

Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Adresse internet : .....

La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

La Forge - ***Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France***
15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - www.pcof.net - enavant@club-internet.fr

Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) ..... 26 €
Version électronique (pdf) ..... 26 €
Pli fermé . . . . . 32 €
Abonnement avec **soutien** . . . . . 35 €

Chèque à l'ordre de : *Société En Avant*
15 cité Popincourt - 75011 Paris

L'unité ouvrière et populaire en marche

Ce journal de juillet-août est l'occasion de faire un bilan des six derniers mois, qui ont vu une accélération et un approfondissement des attaques du gouvernement contre les travailleurs et les masses populaires mais surtout, et en riposte, le développement d'un mouvement de grande ampleur qui ouvre une nouvelle phase de la lutte de classe dans notre pays.

Sur le plan international, c'est l'UE qui est profondément ébranlée, sous le coup de la vague de réfugiés et de son « traitement » par les différents pays de l'UE et suite au vote en faveur du Brexit. Pour la social-démocratie, c'est un problème majeur, elle qui a fait de la construction européenne, son objectif stratégique. Quant à la politique de guerre, qui fait moins la « une » des médias, elle est associée, dans l'esprit d'un nombre croissant de personnes, à l'état d'urgence et à la tentative avortée de constitutionnaliser la déchéance de nationalité. L'explosion des ventes d'armes produites par les monopoles français suscite de plus en plus de grandes inquiétudes que les annonces de bénéfices en hausse et les promesses d'emplois des marchands de canon et de leurs commis voyageurs – Hollande et Le Drian – ne calment pas.

Cet aiguisement de la lutte de classe a rendu encore inaudibles et « hors sujet » les débats et les manœuvres autour de la question des « primaires », du moins pour la grande masse des hommes et des femmes qui se sont impliqués dans ce mouvement, qui y ont participé ou qui l'ont soutenu. Nous l'avions dit, dans le journal de février : « pour nous, les primaires, c'est non ». Et quand le Front de Gauche s'y est accroché, nous nous sommes retirés de ce cadre. Par contre, nous avons participé à tous les collectifs unitaires qui se sont mis en place pour mener les combats, pour « développer et organiser » les résistances aux attaques du gouvernement, comme nous l'avons formulé à l'issue de notre 8e congrès, en décembre.

Développer et organiser les résistances

Ces fronts de résistance se sont développés. Contre l'état d'urgence, ses prolongations successives, votées au Parlement et au Sénat et le projet de déchéance de nationalité. Hollande, qui a repris une exigence de l'extrême droite et de la droite, a cru pouvoir ainsi prolonger « l'unité nationale ». Si une partie de la droite l'a lâché, il a surtout été désavoué par le peuple, ce qui a provoqué des fissures dans les rangs mêmes de sa « majorité ».

Résistance et solidarité avec les syndicalistes poursuivis, comme les huit de Goodyear ou ceux d'Air France. Opposition aux guerres de l'impérialisme français ; celles qu'il mène en Syrie, en Irak… avec leur lot de ventes d'armes à des régimes réactionnaires et l'engagement dans la « guerre contre le terrorisme », ponctuée d'attentats qui servent de prétexte au renforcement de l'État policier et à la surveillance généralisée. Sans oublier les guerres qui ne disent pas leur nom, au Mali, en Centrafrique, au Sahel, et qui alimentent les vagues de déplacés, de réfugiés, dont une petite partie tente la traversée de la Méditerranée, devenue pour beaucoup leur cimetière.

Ces résistances ouvrières et populaires ont eu du mal à s'enraciner et elles sont restées isolées les unes des autres, malgré des tentatives d'en faire converger certaines.

Sur le terrain syndical, après le succès de la manifestation du 9 avril 2014, qui a marqué une première étape de « sortie de crise » dans la CGT, la bataille entre partisans de la ligne d'accompagnement critique de la politique de Hollande – ce qu'on appelle la « ligne Le Paon » – et ceux qui voulaient que la CGT s'engage dans la lutte contre sa politique d'austérité, n'était pas encore tranchée. L'opposition à la loi Macron, notamment celle des syndicats du commerce, opposés à la banalisation et la généralisation du travail du dimanche et « nocturne », qui aggrave considérablement la situation des femmes travailleuses, nombreuses dans ce secteur, a fait avancer ce syndicalisme de lutte. La mobilisation des dirigeants de la CGT, dont P. Martinez, en soutien aux syndicalistes poursuivis par un patronat à l'offensive et un gouvernement qui traitait ces syndicalistes en délinquants, voire en « terroristes », allait dans le même sens.

Le coup d'accélérateur a été donné avec la loi El Khomri.

Avec cette loi, Hollande a voulu s'attaquer au Code du Travail et, à travers lui, aux mécanismes et aux règles qui assurent des protections, des règles, des dispositions collectives à tous les salariés. En quelque sorte, le « filet de protection minimal » que la politique néolibérale a détricoté et détruit dans tous les pays, notamment ceux de l'UE. C'est le fil rouge des contre-réformes allant de l'ANI à la loi Macron et aujourd'hui à la loi El Khomri.

Le recul social qu'elle veut imposer et la remise en cause de tout le mécanisme des négociations entre syndicats et patronat qu'elle entraîne a été l'élément déclencheur du mouvement contre la loi El Khomri. La préparation et, surtout, la tenue du 51e congrès de la CGT en ont été chamboulées.

A partir de là, on peut « dérouler » les douze manifestations qui ont rythmé ce grand mouvement qui prend une « pause » pendant les congés annuels d'été, mais une pause active, avec déjà, un rendez-vous fixé au 15 septembre.

C'est la lutte de classe qui a contribué à trancher la question de l'orientation de la CGT vers un syndicalisme de lutte, qui a entraîné les autres centrales et organisations dans cette voie. Une CGT qui s'appuie sur ses militants, pour construire un rapport de force.

Les différents articles que nous consacrons à ce mouvement, ceux du journal de juin et ceux de ce numéro, donnent notre appréciation sur les avancés et les leçons que nous en tirons. Nous voulons ici apporter des éléments de réflexion sur ce que ce mouvement a fait avancer sur le plan politique.

L'unité ouvrière et populaire en marche

Nous ne sommes pas des anarcho-syndicalistes pour qui c'est le mouvement syndical qui doit orienter et résoudre les questions politiques et les questions sociales. Mais nous partons de quelques idées basées sur l'analyse de la réalité et de l'expérience :

-d'une part, la profonde crise du système institutionnel, qui se traduit notamment par le discrédit et le rejet des formes traditionnelles de « faire de la politique », en premier lieu, le rejet de l'électoralisme et des partis qui en font leur principal et quasi unique terrain d'acticité. Ce rejet se cristallise notamment contre le PS ;

- d'autre part, la vitalité de la lutte de classe et, plus particulièrement, la force de la classe ouvrière, qui s'exprime notamment dans et à travers l'organisation syndicale, dès lors que celle-ci a une orientation de lutte ;

- la puissance du soutien que ce mouvement a suscité, dans de larges secteurs de la société, notamment dans les secteurs populaires, parmi les intellectuels qui aspirent à un profond changement social, et dans une partie importante de la jeunesse qui a participé à ce mouvement ou qui l'a suivi ;

- un niveau élevé de politisation des secteurs militants qui s'interrogent sur le changement de société : quelle autre société et comment y parvenir ?

Cette réflexion, brouillonne, confuse, part d'une critique approfondie de la société existante, dans tous ses domaines et dans toutes ses dimensions.

Ces différents éléments, pris ensemble, nous font dire que ce mouvement, en évolution, préfigure l'unité ouvrière et populaire en marche.

Comme cela a été souvent crié : « c'est dans la rue que ça s'passe ! » ; nous y ajoutons, dans les AG de travailleurs et de militants, dans les diffusions de tracts, dans les discussions à « Nuit debout » et surtout, dans l'action collective et dans les têtes. Ces douze manifestations et ces différentes actions, partout, ont été des « leçons de chose », des expériences à travers lesquelles les idées s'accélèrent, bousculent la routine et ouvrent de nouvelles perspectives.

Lutter pour faire prendre conscience de la nécessité d'une rupture révolutionnaire

Nous disons que ce mouvement « préfigure l'unité ouvrière et populaire en marche ». Cela met du même coup le doigt sur le travail à faire pour que le maximum d'ouvriers, de jeunes, les secteurs populaires, en prennent conscience. C'est la tâche principale du parti, de tous ses militants et militantes, dans tous les fronts de lutte et de mobilisation, pour ces prochains temps. Une tâche que nous voulons mener avec tous ceux et celles avec qui nous avons manifesté, distribué les tracts, organisé les manifestations… auxquels nous avons fait connaître notre journal… Les trois derniers numéros sont une aide pour ce travail, car ils contiennent à la fois l'analyse des enjeux, des pas réalisés, et la façon dont nos camarades ont mené cette lutte, sur leur terrain d'action : militants syndicaux, militantes d'Egalité, militants de l'UJR, militant du parti dans les différents collectifs…

Notre stand à la fête de l'Humanité sera également une occasion importante de faire ce travail. ★

Programme du stand du PCOF Fête de l'Huma 2016

Vendredi 9 septembre 18h : Ouverture du stand, soirée musique folk-rock.

Samedi 10 septembre 11h : Inauguration officielle et présentation de deux nouvelles publications :

« Les leçons à tirer du combat du peuple grec »

« 2011-2015 : Notre combat pour une rupture révolutionnaire»

(Documents de notre 8e congrès)

Samedi 17h : Intervention / débat

Le mouvement de quatre mois de mobilisations, de grèves, de manifestations, contre la loi El Khomri, a modifié le rapport de force, ouvert des perspectives, provoqué des ruptures. Quelles leçons en tirer, comment consolider les avancées pour poursuivre le combat pour rompre avec le système capitaliste

Notre-dame-des-Landes

Le résultat du référendum ne met pas fin à l'opposition au projet !

Le résultat du référendum sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes s'est soldé par la victoire du « oui » avec 55,17 % et 44,83 % de « non », la participation s'élevant à 51,8 %. Hollande et Valls, qui s'étaient engagés à respecter ce verdict, se sont félicités de ce résultat. La grande majorité des forces politiques, associatives, syndicales opposées à ce projet ont annoncé qu'elles ne renonçaient pas à leur combat. Elles l'avaient d'ailleurs annoncé avant le vote, contestant la légitimité de cette consultation qui excluait une bonne partie des protagonistes. La configuration même de ce référendum, limité au seul département de Loire-Atlantique, a faussé les résultats et force est de constater que près de la moitié des électeurs se sont abstenus. Ce référendum n'a donc rien réglé : il n'a fait que conforter les clivages, laissant les deux camps face à face !
Le mouvement d'opposition est composé de plusieurs courants, dont certains étaient opposés au référendum. Le compromis qui est intervenu, à savoir, affirmer l'opposition au projet et appel à voter « non », n'a pas eu le résultat escompté. Nous l'avons dit, le périmètre de la consultation était défavorable et les moyens mis au service d'un vote pour le projet étaient considérables. Malgré cela, l'écart n'est pas si important compte tenu de la participation.
Nous avions, dans notre journal de juin, repris à notre compte la position défendue par la coordination qui, comme elle l'écrit dans son communiqué du 27 juin (1), « malgré ses réserves, avait choisi de faire campagne pour le NON aux côtés des autres organisations de la Coordination des opposants. Il était naturellement impensable de laisser le champ libre aux porteurs du projet et de ne pas profiter de cette fenêtre médiatique pour dénoncer sans cesse leurs mensonges et continuer à porter à la connaissance du plus grand nombre les justes raisons de son long combat sur un dossier si complexe ».

Tenant compte de toutes les réserves déjà mentionnées (périmètre réduit, manipulation, mensonges, matraquage médiatique…), on peut donc se poser la question de savoir si la dénonciation du référendum et en même temps l'appel à voter Non ont été compris par les populations appelées à se prononcer. L'encart sur l'utilisation du référendum ci-joint, donne des éléments de réponse.
Le rassemblement des opposants, organisé par la coordination ce 9 et 10 juillet et intitulé « Semailles de la démocratie », a décidé de placer ce thème au centre de ce rassemblement. La coordination réaffirme d'ores et déjà que « c'est le mouvement d'opposition qui porte l'exigence démocratique ». ★

(1)https://www.acipa-ndl.fr/actualites/communiques-de-presse/item/673-notre-determination-reste-intacte-apres-une-consultation-savamment-orientee

Grands projets coûteux, dangereux et inutiles

Abandon du barrage de Sivens

La nouvelle serait presque passée inaperçue tant les médias ont été discrets sur le sujet !
Et pourtant, le barrage de Sivens ne sera pas construit. Si cette annonce ne nous réjouit pas totalement, c'est parce que nous pensons à Rémi, à sa famille et à ses proches. Il aura fallu sa mort pour qu'au bout du compte les pouvoirs publics s'aperçoivent que ce barrage n'était pas d'utilité publique mais servait seulement les intérêts de quelques-uns.

Nucléaire : entêtement des dirigeants d'EDF

Envers et contre tous, les dirigeants d'EDF ont décidé la construction de deux nouveaux réacteurs EPR à Hinkley Point, au Royaume-Uni. Ni la démission récente du responsable financier du groupe, ni l'avis négatif du Comité central d'entreprise du lundi 4 juin, ni l'annonce du Brexit qui fait planer beaucoup d'incertitudes sur la situation, n'ont eu raison de l'entêtement de Jean-Bernard Levy, PDG du groupe.

Bure

Les forces de l'ordre ont évacué, jeudi 7 juillet au matin, des dizaines d'opposants au projet Cigéo de stockage de déchets radioactifs à Bure (Meuse), qui occupaient un bois depuis la mi-juin. Rappelons que le projet Cigéo (dont nous avons parlé à plusieurs reprise dans notre journal), piloté par l'Agence nationale pour la gestion des déchets nucléaires (Andra), doit accueillir les déchets les plus radioactifs (3 % du total) à 500 mètres sous terre à Bure, ainsi que ceux ayant la durée de vie la plus longue. Le calendrier du projet prévoit un décret d'autorisation en 2018 et une mise en service industrielle en 2025. Son coût a été estimé au début de l'année par la ministre S. Royal à 25 milliards d'euros !
Là encore, malgré l'opposition populaire, à un projet dangereux et coûteux, l'État décide de passer en force.

Non au tunnel transalpin Lyon - Turin

Dans notre édition du mois de mai dernier nous avons consacré un article au mouvement « NO TAV », qui rassemble les opposants au projet des deux côtés des Alpes. Nous y rappelions que, comme le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, celui-ci s'inscrit également parmi *« les grands projets coûteux et inutiles qui drainent vers les monopoles des milliards d'argent public »*.
Là comme ailleurs, les propositions alternatives ne sont jamais prises en compte par les autorités, car ce qui prime c'est l'intérêt des monopoles, et c'est précisément le rôle de l'État de les garantir.

Sur le Référendum

Le recours au référendum législatif est encadré par l'article 11 de la Constitution de la Ve République. Il est ainsi formulé : « Le Président de la République, sur proposition du Gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux assemblées, publiées au Journal officiel, peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, comportant approbation d'un accord de la Communauté ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions. »
Le cadre a été élargi en 1995 à un autre domaine, celui « (…) des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la Nation et aux services publics qui y concourent… ».
Le recours au référendum, utilisé par le général de Gaulle à deux reprises, avait pour but de contourner le Parlement. Ce fut le cas notamment en 1962 pour réviser la constitution en faisant élire le président de la République au suffrage universel direct, ce qui lui donnait une légitimité considérable face au Parlement.
D'une manière générale, nous ne sommes pas de farouches partisans du référendum et nous pensons que nous avons des raisons de nous en méfier. C'est avant tout une arme aux mains du chef de l'État et de son gouvernement pour passer au-dessus des chambres élues et au-dessus des partis. Cet « appel au peuple », qui semble pour certains le summum de la démocratie, se révèle bien souvent une manipulation de l'opinion.
Face à face entre le président et le peuple, avec une simplification extrême des problèmes, le référendum enferme dans un choix binaire, à l'initiative du pouvoir. Ceci dit, une fois que celui-ci impose un référendum, il est nécessaire de prendre position : appeler au boycott, à l'abstention ou donner une consigne. C'est ce que nous avons fait lors du référendum contre le TCE, avec l'objectif d'en faire une mobilisation politique de masse ; au départ, nous avons mis en avant le mot d'ordre : « un référendum pour dire NON au TCE », au moment où l'essentiel des forces faisait campagne pour un référendum, puis nous nous sommes engagés dans la campagne pour le « non » de gauche.
De cette expérience, nous pouvons tirer un critère : s'engager dans un référendum n'a de sens que si cela permet de développer la mobilisation ouvrière et populaire. A l'inverse, si cela revient à stopper la mobilisation, à la canaliser uniquement vers les urnes, le référendum est une arme contre le mouvement. ★

De la SFIO au PS, une longue tradition de violence contre les travailleurs et les peuples

La violence avec laquelle le PS a cherché à réprimer la mobilisation ouvrière et populaire contre la loi Travail, l'utilisation massive des CRS et de l'armée pour briser les manifestations, la criminalisation du mouvement syndical de lutte, et en particulier de la CGT, les interdictions de manifester, les arrestations et les rétentions arbitraires dans le cadre de l'état d'urgence…, ont fait tomber le masque d'un PS attaché à la démocratie et à la liberté.

Historiquement, les partis sociaux-démocrates sont associés au pouvoir à partir du moment où ils acceptent de se mettre au service de leur bourgeoisie impérialiste. Ils sont en général appelés aux affaires dans des conditions déterminées de guerre et/ou de crise. Ils viennent remplacer ou renforcer les partis traditionnels quand ceux-ci se montrent incapables à eux seuls d'assurer la pérennité de l'ordre établi. Le PS, qui a définitivement basculé dans le libéralisme, n'a plus grand-chose à voir avec la social-démocratie traditionnelle, mais il s'inscrit dans cette histoire que nous avons choisi d'illustrer par trois exemples.

La SFIO dans « l'union sacrée »

En votant les crédits de guerre, en acceptant des postes ministériels dans des gouvernements « d'union sacrée », la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), en 1914, a choisi de trahir la classe ouvrière et de défendre les intérêts de sa bourgeoisie dans la guerre de repartage de 14-18.

En Allemagne, quand l'édifice impérial s'effondra sous les coups de la révolution de 1918, c'est la social-démocratie qui se transforma en ultime planche de salut du système. Non seulement les Noske, Ebert, Scheideman, ont assassiné, en collaboration avec les Freikorps (Corps Francs), les dirigeants spartakistes, Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, mais ils ont liquidé, entre 1919 et 1921, des milliers de prolétaires allemands, scellant la défaite de la classe ouvrière la plus forte, la plus combative et la plus consciente de l'époque ; ruinant les espérances des révolutionnaires soviétiques dans l'extension de la Révolution dans les pays avancés d'Europe.

Ainsi, les partis sociaux-démocrates, qui n'auront de cesse de dénoncer les violences de classe engendrées par la Révolution bolchévique, ont cautionné la violence de la guerre impérialiste entre pays belligérants qui fit entre 15 et 20 millions de morts.

La SFIO fait la guerre aux peuples colonisés

Dans l'entre-deux-guerres, l'attitude constante de la social-démocratie envers les colonies est faite de préjugés racistes sur la « mission civilisatrice des races supérieures ». Lors d'un congrès de l'Internationale ouvrière socialiste en 1928, la SFIO déclare : « *Il n'est pas douteux que la colonisation capitaliste, quelles que soient ses tares, voire ses crimes, a amélioré les conditions de vie des indigènes* ». En 1935, *Le Populaire*, journal socialiste, rend hommage au *« colon qui, avec l'artisan, le petit fonctionnaire, le postier, le gendarme ou l'instituteur, conquiert l'Afrique à la France et à la civilisation* ». Au lendemain de la victoire sur le nazi-fascisme, la SFIO participe, avec d'autres partis réformistes, à la plupart des gouvernements de la IV[e] République. Alors que les peuples colonisés veulent récolter les fruits de leur contribution à la victoire du camp de la liberté, les sociaux-démocrates condamnent les partis nationalistes et participent à toutes les expéditions coloniales, au Maghreb, à Madagascar, en Indochine. Mais c'est surtout en Algérie que la SFIO et les autres partis réformistes vont manifester toute l'étendue de leur collaboration avec les tenants de l'empire colonial français. Lorsque la guerre éclate, le 1[er] novembre 1954, François Mitterrand, membre d'un petit parti réformiste, l'UDSR, est ministre de l'Intérieur dans un gouvernement à majorité socialiste. Dans un discours prononcé à la tribune de l'Assemblée nationale, le 5 novembre, il annonce la couleur : *« La rébellion algérienne ne peut trouver qu'une forme terminale : la guerre… »* et, plus loin, « *l'Algérie, c'est la France* ». En janvier 1956, le nouveau président du Conseil, le socialiste Guy Mollet, choisit Mitterrand comme garde des Sceaux. Les deux sont bien décidés à écraser le FLN. Après avoir nommé Lacoste, un autre socialiste partisan de la manière forte, au poste de gouverneur de l'Algérie, il obtient du Parlement les pouvoirs spéciaux, envoie le contingent en Algérie et prolonge le service militaire de 18 à 30 mois. Les pouvoirs de police sont confiés à l'armée et ce sont des tribunaux militaires qui jugent et condamnent les « terroristes » algériens au terme de procès expéditifs et sur la base d'aveux arrachés par la torture qui se généralise. Quand ils comprendront que les pouvoirs spéciaux ne sont utilisés que contre les musulmans, les ministres Mendès-France et Savary remettront leur démission. Ce n'est pas le cas de Mitterrand qui a accepté que les tribunaux civils soient dessaisis au profit de la justice militaire. Durant les 500 jours qu'a duré le gouvernement, Guy Mollet et son ministre de la justice ont envoyé 45 militants algériens à la guillotine dont le plus connu, Fernand Iveton, membre du Parti communiste algérien, est exécuté le 11 février 1957.

La SFIO contre la classe ouvrière

1947 est l'année où la « guerre froide » est ouvertement déclarée entre les puissances occidentales, d'un côté, et l'URSS et les pays de l'Est, de l'autre. L'impérialisme américain s'inquiète des progrès du camp socialiste, de la faiblesse des partis traditionnels de la droite, compromis dans la collaboration avec le nazi-fascisme. En France, le PCF est devenu le premier parti en nombre d'adhérents et de votants et il est présent au gouvernement. Il a invité ses membres et les travailleurs à retrousser leurs manches et à reconstruire la France. Mais face à la flambée des prix, au retour progressif des anciennes classes dirigeantes et aux provocations des dirigeants américains, la classe ouvrière renoue avec les grèves revendicatives. Conséquence de la grève aux usines nationalisées de Renault : le PCF, qui a soutenu la grève impulsée par la CGT, est renvoyé du gouvernement à majorité socialiste. En même temps, la social-démocratie accepte le plan Marshall, répond favorablement aux pressions américaines pour adhérer au pacte agressif de l'OTAN et, avec l'aide de la CIA, travaille à la scission au sein de la CGT.

La fin de l'année 1947 est agitée par de grandes grèves dans les Houillères du Nord-Pas-de-Calais. Mais c'est surtout à l'automne 1948 que la lutte de classes va s'exacerber. Les socialistes sont à la manœuvre : Jules Moch est ministre de l'Intérieur, Ramadier à la Défense, Daniel Mayer est au Travail, Lacoste à la Production industrielle. Le 18 septembre 1948, ce dernier prend, sans consultation, une série de décrets allant de la réduction du personnel de 10 % dans les mines à de plus grandes facilités de licenciement en violation du statut du mineur adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale en juin 1946.

La grande grève des mineurs commence le 4 août 1948 et va durer 56 jours. Dans la nuit du 3 au 4 août, les ministres Jules Moch et Ramadier envoient les CRS et l'armée occuper les bassins miniers de Lorraine, du Nord-Pas-de-Calais, de Gardanne. Pour justifier le déploiement de 60 000 CRS et soldats lourdement équipés face à 15 000 grévistes retranchés dans les puits, la grève est qualifiée par le gouvernement de grève *« insurrectionnelle, organisée par la CGT et le PCF pour déstabiliser le pays en lien avec une puissance extérieure »*. Le 4, on déplorait la mort d'un premier mineur, Jausek, massacré à coups de crosse par des CRS déchaînés à qui on avait fait croire qu'on les avait envoyés en Lorraine car la population, et surtout les grévistes, étaient des hitlériens ! Voilà ce qu'écrit le préfet du Pas-de-Calais : « *Au fur et à mesure de l'arrivée des renforts de CRS et d'escadrons de la garde, j'ai pu prendre pour certaines localités puis pour l'ensemble du bassin minier des arrêtés d'interdiction que j'ai d'abord limités à tous les rassemblements sur la voie publique, puis étendus à toutes les réunions… Grâce à ces arrêtés, appuyés par des interventions incessantes des forces de l'ordre, toutes les réunions et manifestations subversives ont été pratiquement suspendues* ». La répression est féroce. On compte 6 morts et de très nombreux blessés. 3 000 mineurs sont condamnés à des peines allant de l'amende à la prison ferme. Quelque 6 000 d'entre eux sont licenciés dont des délégués syndicaux et les Comités d'entreprises sont supprimés dans les Houillères. Les conditions de la reprise du travail seront particulièrement humiliantes.

La social-démocratie a prouvé à sa bourgeoisie et à l'impérialisme américain qu'elle était en capacité d'utiliser tous les moyens de l'État pour faire plier la classe ouvrière et défendre les intérêts des capitalistes français et internationaux. ★

Ce que nous ne fêtons pas le 14 juillet !

Le 14 juillet, un grand défilé militaire est organisé sur les Champs-Elysées. Nous sommes tous appelés **à célébrer la « fête nationale »** en commémorant cette année la bataille de la Somme, un des terribles moments de la grande boucherie impérialiste de 14-18, et en rendant hommage à l'armée d'aujourd'hui, engagée dans la « lutte contre le terrorisme ».

Le choix du 14 juillet comme fête nationale a été fait en référence à la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. Cette date marque symboliquement le début d'une révolution qui a libéré le développement capitaliste en renversant la monarchie et le système féodal. La bourgeoisie, qui a joué à cette époque un rôle progressiste, n'a pas tardé à devenir une classe réactionnaire. Un nouvel **É**tat a été mis en place pour protéger la propriété capitaliste et contraindre à la soumission la nouvelle classe ouvrière qui s'est développée avec l'essor industriel. La « troupe » a souvent été utilisée contre les révoltes ouvrières. Les armées coloniales ont arraché dans le sang de nouveaux territoires, de nouveaux marchés pour les capitaux et les marchandises et de nouvelles ressources à exploiter. Des millions de jeunes ouvriers et de paysans ont été enrôlés dans des conflits pour le repartage du monde et des zones d'influence entre puissances impérialistes. L'armée a également été mobilisée pour mater les luttes de libération nationale des peuples opprimés par l'impérialisme français…

C'est cette armée d'hier et d'aujourd'hui que veulent glorifier nos dirigeants. Alors que se succèdent les campagnes de recrutement pour attirer les jeunes dans l'armée, nous dirons donc, ce 14 juillet, ce que nous avons dit dans les manifestations contre la loi Travail : « ***Ni chair à patron, ni chair à canon !*** »

L'État bourgeois et ses institutions, contre la jeunesse populaire

Dans une société de classe, l'**É**tat est toujours un instrument de domination au service de la classe dominante et de ses alliés. Cette nature de classe de l'**É**tat est souvent masquée par des apparences qui placent l'**É**tat au-dessus des classes. Comme si l'action du gouvernement incarnait l'intérêt général. C'est en tout cas, ce que veulent nous faire croire Hollande et Valls quand ils préfèrent parler « d'aides aux entreprises » plutôt que de « cadeaux au patronat ». Idem quand ils nous disent que la loi El Khomri n'est par une loi pour le Medef, mais une loi « pour les jeunes ».

Mais quand des dizaines de milliers de jeunes, qui ne veulent pas de cette précarité à vie, descendent dans la rue, les masques tombent ! La réalité saute aux yeux, c'est « P*olice partout, justice nulle part ! »* Jamais, depuis bien longtemps, il n'y avait eu autant de violences policières, de fouilles, de gazages, d'arrestations, d'interdictions de manifester… « Syndicalistes et pas voyous *; Jeunes en colère, pas terroristes* » : si nous l'avons crié si fort dans les manifs, c'est précisément que nous avons été traités comme tels ; sous la plume ou dans la bouche de journalistes, qui selon la formule de l'écrivain communiste Paul Nizan, dans les années 30, jouent « *les chiens de garde*» »du système ; mais aussi par des policiers, des juges et certains ministres qui, par leurs discours et leurs actes, criminalisent les résistances sociales. Ce gouvernement et l'appareil d'**É**tat sont apparus ouvertement comme étant au service exclusif du grand patronat. Le recours au 49.3 n'a fait qu'accentuer l'idée qu'au final, ce ne sera pas au Parlement, mais dans la rue et sur le terrain de la confrontation sociale que se trancheront les choses.

Ce ne sont plus seulement telle ou telle mesure, telle ou telle loi, ou les méthodes pour nous les imposer qui sont rejetées, contestées, mais le type de société dans lequel elles s'inscrivent : « D*e cette société-là, on n'en veut pas, on la combat !* » C'est cette conscience et cet esprit contestataire qui se développent dans la jeunesse qui font peur au pouvoir. D'autant que la violence, chez beaucoup de jeunes, est perçue en premier lieu comme violence du système : celle des grenades offensives qui ont tué Remi Fraisse ; celle des Flash-Ball qui ont blessé tant de jeunes, celle des matraques déchaînées, des fouilles et des gardes à vue humiliantes, mais aussi la violence du chômage, de l'exploitation, des salaires ridicules alors que flambent les rémunérations des dirigeants de grandes entreprises… ! Cette violence de l'**É**tat et de la société conduit certains jeunes à rejoindre des groupes radicaux qui s'en prennent aux symboles de la société capitaliste (vitrines de banques…) et s'affrontent avec la police. Mais ce qui est le plus inquiétant pour le pouvoir, c'est l'idée qui grandit que nous n'aurons rien sans bagarre et que si l'on nous attaque, il faudra nous défendre !

Après plus de 4 mois de bagarre contre la loi Travail…

Depuis la mi-février jusqu'aux vacances d'été, les jeunes ont été nombreux dans les mobilisations contre la loi El Khomri. Les examens de fin d'année et l'arrivée des vacances scolaires et universitaires ont écarté des dernières manifestations les gros contingents de lycéens et d'étudiants, mais la page n'est pas tournée. A travers la lutte contre cette « *réforme perverse qui vise à éterniser la précarité et à couper pour les jeunes toute sorte d'espoir en une société meilleure* », bon nombre de jeunes auront fait leur éveil politique et leur apprentissage de la lutte collective. Baptême du feu en quelque sorte. Pas celui des soldats passés en revue, le 14 juillet, par le Président de la République chef des Armées, mais celui de la lutte sociale qui, pour certains, pourra trouver un prolongement dans la lutte révolutionnaire contre ce système.

C'est précisément ce combat que l'Union des Jeunes révolutionnaires a inscrit dans sa plate-forme :

« *Conscients de l'urgence à remettre en cause radicalement cet ordre criminel… Conscients que la jeunesse… doit s'engager aux côtés de la classe ouvrière et du peuple pour renverser ce système.*

Nous appelons à nous rejoindre tous les jeunes révoltés par le système et prêts à s'engager pour défendre les intérêts de la jeunesse populaire. »

Nous ne pouvons que relancer aujourd'hui cet appel à rejoindre l'UJR publié en février 2012 à l'issue de son congrès constitutif ! Rejoignez-nous durant notre grand week-end d'été du 28 au 31 juillet à Nyons pour partager, discuter et organiser les prochaines actions de l'UJR dans une ambiance conviviale et fraternelle. ★

Pour vous renseigner : contact@ujr-fr.org

L'édition 2016 du **camp international de la jeunesse anti-impérialiste et anti-fasciste** se tiendra cet été en République dominicaine. L'UJR ne peut pas y envoyer une délégation, mais apporte sa solidarité internationale aux camarades du monde entier qui luttent pour un monde meilleur dans un contexte international marqué par les guerres impérialistes. Le comité de direction de l'UJR a envoyé une lettre de soutien au camp à retrouver prochainement sur le site : www.ujr-fr.org

1966, la bombe atomique explose à Moruroa

Le 2 juillet 1966, la France a fait exploser une bombe atomique au-dessus de l'atoll de Moruroa. D'une puissance dix fois supérieure à celle d'Hiroshima, cette explosion sera la première des 46 explosions dans l'atmosphère auxquelles il faut ajouter 147 tirs souterrains. Tahiti avait été choisi par le gouvernement français et la haute hiérarchie militaire, pour poursuivre la mise au point des armes nucléaires dont les premiers essais ont eu lieu dans le Sahara algérien, en pleine guerre de libération nationale, en 1960 !

D'abord l'Algérie…

Dix-sept explosions ont eu lieu dans la région de Reggane (6 entre 1960 et 1961 et 11 entre 1962 et 1966). Le gouvernement français avait, en effet, obtenu par un accord secret des autorités algériennes, la possibilité de poursuivre sur ce site les tirs d'armes nucléaires et chimiques pendant cinq ans après l'indépendance.

Pas de décontamination de la zone de tirs, aucun suivi médical des populations exposées aux radiations, a fortiori, aucune indemnisation. Le nombre des victimes algériennes des radiations n'a jamais été établi, certains historiens algériens parlent de 30 000 morts. La puissance coloniale ne s'intéressait pas au sort de ces populations et a même prétendu que ces zones étaient inhabitées ! Ce sont les militaires, qui n'avaient aucune protection sérieuse au moment des tirs, qui ont soulevé la question des conséquences des fortes radiations auxquelles ils avaient été exposés. Mais les cas reconnus sont restés très limités.

Plusieurs organisations agissent aussi sur le terrain de la contestation de l'arme nucléaire. Citons :
L'observatoire des armements (obsarm) – www.obsarm.org ; Armes nucléaires STOP www.armesnucleairesstop.org ; www.vigilancehiroshimanagasaki.com ; La maison de vigilance www.maisonvigilance.com ; ICAN, www.icanfrance.org.

…puis la Polynésie

Le choix de la Polynésie s'inscrit dans la même vision néocoloniale : toutes les décisions ont été prises par les autorités françaises, notamment par De Gaulle et par le lobby nucléaire, très influent au sein de la haute hiérarchie militaire. Les risques ont été sciemment occultés aux populations, les opposants ont été écartés et accusés de vouloir « affaiblir la France », dont le régime gaulliste tenait à affirmer le statut de puissance nucléaire mondiale. Les dirigeants de l'impérialisme français ne voyaient que des avantages à effectuer ces tirs à des milliers de kilomètres de la France.

Les campagnes contre les armes nucléaires

Ceci dit, la contestation des essais nucléaires, y compris ceux qui ont été réalisés sous terre, a commencé à se développer, dès 1966, en lien avec les quelques personnalités et forces polynésiennes qui ont dénoncé le « paradis radioactif » que la France était en train de créer. A cette époque, les connaissances scientifiques, basées notamment sur l'analyse des conséquences des bombardements US de Nagasaki et d'Hiroshima, étaient suffisantes pour dénoncer ces tirs de bombes nucléaires toujours plus puissantes. Les opposants en Polynésie ont également dénoncé l'envahissement militaire qui accompagnait la construction du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP). Comme le dira le député polynésien John Teariki, en 1965, devant l'Assemblée nationale, *« la Polynésie est devenue un vaste camp militaire, chaque jour plus inhabitable aux Polynésiens »*.

La contestation s'est amplifiée dans les années 70 et 80, en France, en lien avec la mobilisation contre la course aux armements, entre les deux grandes puissances de l'époque, et leurs alliances militaires respectives. Les accords de réduction des têtes nucléaires et la disparition de l'URSS et du Pacte de Varsovie, ont pu créer des illusions sur la fin des tensions entre les USA et la Russie, très affaiblie. Mais c'est oublier que le système impérialiste se caractérise par des contradictions insurmontables qui provoquent les crises économiques qui, en retour, aiguisent ces mêmes contradictions. C'est la raison pour laquelle l'impérialisme est synonyme de tensions, d'affrontements, et de guerres.

Le combat contre l'armement nucléaire s'est néanmoins poursuivi, au niveau international et en France, à travers des organisations, comme l'organisation internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), créée en 1980 par des médecins des USA et de l'URSS, ou SOS Tahiti, créée en 1986, avec pour objectif principal l'arrêt définitif des essais nucléaires mais qui exigeait aussi la prise en charge et l'indemnisation des victimes polynésiennes et la réparation des dommages environnementaux causés à l'atoll de Moruroa. Notre parti y fut particulièrement actif lors de sa création et son animation jusqu'à sa dissolution en 1997.

La question de l'arme nucléaire, appelée « force de frappe », a longtemps fait l'objet d'un consensus en France, à l'exception de certaines organisations et d'un nombre limité de partis politiques, dont le nôtre, depuis sa création.

Ce consensus s'est fissuré notamment à la suite de la disparition du Pacte de Varsovie, qui a longtemps servi de prétexte à la politique de surarmement et à « l'équilibre de la terreur ».

Aucun des gouvernements français n'a remis en cause la nécessité de développer les armes nucléaires et à les « moderniser ». Pas plus qu'ils n'ont voulu reconnaître, autrement qu'en paroles, les responsabilités de l'impérialisme français vis-à-vis des pays et des populations qui ont été soumis aux radiations.

Hollande ne déroge pas à cette ligne de conduite. Certes, en février dernier, il s'est rendu à Papeete, pour déclarer que les essais *« ont eu un impact environnemental »* et *« provoqué des conséquences sanitaires »*, devant donner droit à des indemnisations. Mais cela reste des promesses, d'autant que la loi Morin de 2010 limite toujours les conditions d'indemnisation. Sur les milliers de dossiers déposés, seuls 20 cas ont été retenus !

C'est ce que l'action de « die in » du jeudi 30 juin, devant le ministère de la défense a voulu mettre en lumière. Notre parti était présent, ainsi que des militants du Mouvement de la paix, du collectif « Ni guerre, ni état de guerre », du réseau « Sortir du nucléaire » et, bien sûr, des organisations ayant appelé à cette initiative ★

Sommet de l'Otan

« Les vacances nucléaires sont finies »

Cette expression d'un responsable de la Fondation pour la recherche stratégique (*Le Monde* du 3 juillet) a le mérite de la clarté. Le sommet de l'Otan, qui se tient à Varsovie, portera notamment sur la doctrine nucléaire de cette alliance militaire dirigée par les USA, créée en 1949 avant celle du Pacte de Varsovie, créé par l'URSS en 1955 et dissous en 1991. En effet, cette alliance a, depuis sa création, fait du recours à l'arme nucléaire une possibilité, même si tous ses membres ne possédaient pas ce type d'armement et que tous n'étaient pas d'accord pour y recourir « en premier ». Cette hypothèse est aujourd'hui ouvertement discutée pour, selon ses partisans, *« envoyer un message de fermeté »* à la Russie.

Si les USA, le Royaume-Uni et la France possèdent des armes nucléaires, de telles armes stationnent aussi sur les 15 bases de l'Otan installées en Allemagne, Italie, Belgique, aux Pays Bas et en Turquie. L'Espagne, membre de l'Otan, met à la disposition des USA et de l'Otan plusieurs de ses bases, ce qui signifie que des bombes nucléaires peuvent y être entreposées.

Sous la pression des USA, le sommet de Varsovie doit accélérer la mise en œuvre du système de missiles antimissiles, qui combine des sites de lancement, des radars, des vaisseaux, des sous-marins et des satellites. Officiellement, ce système est destiné à intercepter des missiles balistiques qui seraient tirés à partir de l'Iran, de la Corée du Nord, pour viser les USA. Mais le déploiement en Pologne, en Roumanie, des bases de ce dispositif coûtant des milliards, est une provocation ouverte vis-à-vis de la Russie, d'autant qu'il s'accompagne de l'accroissement des troupes et de matériels de l'Otan dans les pays baltes et en Pologne. Les dirigeants de ces pays, notamment ceux de Pologne, exigent toujours plus de forces de l'Otan aux frontières de la Russie.

En liant la discussion sur la doctrine d'utilisation des armes nucléaires au déploiement du « bouclier antimissiles », les dirigeants de l'Otan font sciemment monter la tension avec la Russie.

Les dirigeants français espèrent tirer partie de cette relance de la course aux armements qui ouvrent d'importants marchés aux fabricants d'armes. Ils tiennent à rester « dans la course » en modernisant les armes nucléaires françaises, pour un coût évalué à quelque 50 milliards sur dix ans.

Il faut combattre cette politique de militarisation et de guerre. Cela passe par une exigence : le retrait de la France de l'Otan. ★

Le mouvement con

Nous sommes déterminés à empêcher son application

Le Premier ministre Valls, mis en échec tant sur les tentatives de division de l'intersyndicale que sur le pourrissement du mouvement d'opposition à la loi El Khomri, a dû faire des concessions à la CGT et FO lors des rencontres avec P. Martinez de la CGT et J.-C. Mailly de FO sur le rôle normatif et non plus supplétif des accords de branche en cas d'absence d'accord d'entreprise.

Ces ultimes reculs de Hollande ont été imposés par le mouvement. Pour autant, le compte rendu de la CGT de cette rencontre ne laisse aucun doute sur le passage en force : *« Manuel Valls campe toujours sur ses positions et refuse de revenir sur l'inversion de la hiérarchie des normes et la philosophie du projet de loi : pas question donc de revenir sur l'article 2 »*. Il s'agit d'une loi qui favorise le « dumping social », ce que Valls a dit vouloir assumer jusqu'au bout.

Trois amendements ont été présentés par le député PS, Sirugue, rapporteur du projet de loi. Le 1er amendement sur l'article 1 prévoit d'associer les organisations syndicales et patronales à la réécriture du code du travail confiée au Haut Conseil du Dialogue Social en 2017. C'est à juste titre que la CGT a *« réitéré la nécessité de supprimer cet article 1… qui ne garantit pas une réécriture a minima à droits constants »*. Les 2e et 3e amendements modifient l'article 13 en donnant plus de poids aux accords de branches professionnelles sur l'accord d'entreprise. Là dessus, la CGT a fait le commentaire suivant : *« C'est la porte ouverte à de nouvelles dérogations défavorables aux salariés sur l'ensemble du code du travail »*. Le 3e amendement concerne les domaines de négociation obligatoire de la branche prévus dans le code du travail en application de la loi du 7 mai 2004, domaines dans lesquels l'accord d'entreprise ne peut être inférieur à l'accord de branche, dont la primauté est d'ordre public. Il s'agit des salaires minima des classifications, de la prévoyance, de la formation professionnelle. Il y ajoute deux domaines : l'égalité professionnelle femme/homme et la pénibilité. Autrement dit, l'égalité professionnelle comme les critères de pénibilité (auxquels il faut intégrer les risques psycho-sociaux) ne peuvent subir de dérogations aux dispositions du code du travail car ces domaines sont d'ordre public et doivent être assortis de sanctions financières pour le patron qui ne les respecte pas. Mais comme la primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche et sur le code du travail, stipulé dans l'article 2, est consolidé, il n'y a en réalité aucune concession puisque l'accord d'entreprise peut déroger à tout ce qui relève des conventions collectives et accords de branches en matière de temps de travail, des 35 heures, des RTT, des congés, des primes de licenciement comme des grilles de minima salariaux garantis qui s'impose aujourd'hui au contrat de travail.

Le mouvement contre la loi El Khomri est donc appelé à poursuivre le combat contre toute tentative patronale de mise en application dans les entreprises. Ce mouvement, s'il n'a pas gagné le retrait d'une loi imposée par la force, a gagné politiquement dans la construction du rapport de force avec une rupture claire avec Hollande, le PS, la social-démocratie, dont cette loi est une véritable déclaration de guerre de l'État au service de l'oligarchie, en France comme dans les pays de l'UE, contre les acquis sociaux de la classe ouvrière et des peuples. Ce rapport de force s'appuie sur trois composantes qui forgent l'unité ouvrière et populaire : le mouvement syndical qui en est « sa colonne vertébrale » avec la grève et le blocage de l'économie comme moyens de pression, la mobilisation d'une partie de la jeunesse étudiante, lycéenne et ouvrière, et le courant populaire de soutien et de solidarité.

Un aspect important et déterminant dans le rapport de force, c'est le fait que le mouvement est resté uni jusqu'à la 12e manifestation. Cette unité a été imposée par le mouvement lui-même, sa base militante, aucune organisation de l'intersyndicale ne pouvant la rompre.

En fin de compte, la CFDT a aidé indirectement à délimiter les camps en se faisant ouvertement le syndicat du gouvernement et de la loi El Khomri.

Mais il faut aussi souligner le rôle essentiel joué par la CGT qui sort renforcée du fait de sa mise en œuvre du syndicalisme de lutte et du rôle de son secrétaire général, P. Martinez, qui a tenu cette position avec force et courage, sous le feu des attaques et pressions dans le contexte d'un état d'urgence durable qu'il a refusé.

L'unité de ce mouvement autour de l'exigence de retrait de la loi a tenu, même quand la CGT n'a pas posé de préalable à la négociation avec le gouvernement pour le retrait des articles essentiels du texte de loi. Ce faisant, elle a déjoué la manœuvre et la propagande du gouvernement présentant la CGT comme un opposant borné. Et comme Valls a refusé d'entrée qu'on touche à l'article 2, c'est le gouvernement qui est apparu pour ce qu'il est : un défenseur acharné des intérêts patronaux

Le rôle de la classe ouvrière dans la société et dans le combat contre cette loi de régression sociale s'est affirmé dans ce mouvement et dans les multiples mouvements de grève, notamment sur les salaires, contre des accords ANI, contre la répression antisyndicale… qui se sont développés durant ce mouvement et qui continuent. Elle a également rappelé sa force, dans les opérations de blocage des zones industrielles, dans les blocages de secteurs essentiels de la société.

Comme l'ont dit plusieurs personnes, des intellectuels qui se sont mobilisés en soutien à ce mouvement, quand le cheminot, le salarié d'Edf, le chauffeur de camion, la caissière, l'ouvrier qui ramasse les ordures… se sont mis en grève, ils et elles ont fait prendre conscience, que sans eux, rien ne peut marcher. Cela renvoie à un aspect qui a beaucoup contribué à ce que le mouvement dure, reste uni, à savoir le large soutien dont il bénéficie toujours encore parmi la masse des travailleurs et, plus largement, dans les masses populaires.

Tout ce que le mouvement a déjà gagné forme un socle sur lequel nous allons travailler pour renforcer notre camp, pour engager des luttes pour faire en sorte qu'il sera très difficile et risqué pour le patronat de mettre en œuvre, dans l'entreprise, la loi El Khomri. Les patrons sont avertis, là où ils voudront le faire, il y aura des résistances et des soutiens, ils auront affaire à l'unité ouvrière et populaire en action. ★

Chronologie du mouvement social, suite…

Les mobilisations de juin et juillet

Dans le numéro 574 de notre journal paru début juin, à la page intitulée « chronologie du mouvement social en cours », nous annoncions la journée de mobilisation nationale du 14 juin. Si certains de nos lecteurs ont pu suivre sur notre site (www.pcof.net) les commentaires et photos mises aux lendemains de chacune des mobilisations qui ont rythmé le mouvement social au cours du mois de juin et juillet, nous allons ici mettre en évidence le caractère de chacune comme les éléments communs qui se sont dessinés tout au long de ces journées.

14 juin : montée en puissance de la contestation

Le 14 juin fut, sans conteste, la grande mobilisation nationale du mouvement contre la loi Travail, même si tout a été fait par le gouvernement pour occulter cette réalité. Elle a montré, au gouvernement et à l'ensemble de la société, la capacité de mobilisation des syndicalistes et plus largement des salariés opposés à cette loi. L'exigence du retrait de la loi ●●●

Dans la manifestation du 23 juin

tre la loi El Khomri

●●● s'est exprimée avec force parmi les dizaines de milliers de manifestants.
Mais ce qui a caractérisé également cette manifestation, c'est l'énorme déploiement policier qui l'a accompagnée. Comme nous l'avons écrit dans notre commentaire de cette journée sur notre site : *« Il s'agissait visiblement d'intimider, de faire monter la pression, pour pouvoir justifier le déploiement policier. Une opération d'ampleur, faisant travailler ensemble tous les corps de répression, comme s'il s'agissait d'une manœuvre en grandeur réelle de contrôle d'une manifestation de masse. »*
Les attaques qui ont suivi, rendant responsable la CGT des violences et des dégradations commises le long du parcours, ont été relayées par les grands médias, la droite et le patronat.
Elles sont allés très loin, très haut, puisque le secrétaire général de la CGT s'est même fait traiter de voyou et de terroriste ! Les affrontements qui ont eu lieu lors de cette manifestation ont été le prétexte dont s'est saisi le gouvernement pour interdire les manifestations suivantes, notamment celle du 23 juin.
Mal lui en a pris car, devant la détermination des centrales syndicales et le tollé général suscité par cette volonté d'interdire une manifestation syndicale, Hollande, puis Valls, ont dû reculer.
La veille, une conférence de presse de toutes les forces politiques opposées au gouvernement sur ce point a eu lieu : du MRG à Lutte Ouvrière (qui a soutenu) en passant par EELV, le PG, le PCF, le NPA et bien sûr, notre parti, l'ensemble de ces forces a tenu à dénoncer ce coup de force et à appeler à venir manifester dans le cortège syndical du lendemain.

Et la manifestation du 23 juin a eu lieu !

Sur un parcours restreint, certes, mais elle a eu lieu ! Et les manifestants avaient conscience d'avoir engrangé là une victoire, et non des moindres, dans le bras de fer qui les oppose au gouvernement. En même temps, cette tentative d'interdiction a montré que le pouvoir était prêt à aller très loin dans le domaine de la remise en cause des droits démocratiques. C'est ce qu'avaient pointé les organisations qui avaient dénoncé l'instauration de l'état d'urgence, dès sa promulgation.

Le 5 juillet, présentation du texte en deuxième lecture à l'Assemblée

Et nouvelle journée de manifestations ! Elles ont eu lieu dans plusieurs villes. Si elles étaient moins fournies que les précédentes (la date correspondant aux premiers départs en congés), la détermination des manifestants étaient toujours la même, intacte, exigeant encore et toujours le retrait de la loi. C'est au milieu de l'après-midi, alors que certains défilés avaient encore lieu, comme celui de Paris, que l'on apprenait que le chef du gouvernement avait recours pour la deuxième fois, au 49/3 ! Cela n'a fait que renforcer la détermination des opposants à la loi qui y voient un aveu de faiblesse du gouvernement.

6 juillet : un meeting avec les dirigeants syndicaux nationaux pour clore une séquence

« Le gouvernement est minoritaire dans l'opinion et minoritaire à l'Assemblée », c'est ce qu'ont réaffirmé les dirigeants syndicalistes à la tribune du meeting organisé mercredi 6 juin. Les centrales syndicales, qui ont mené de façon unitaire le mouvement, ont tenu à réunir les militants des UL et UD de Paris et de la région parisienne avant les congés d'été.
Tous ont réaffirmé que la mobilisation allait se poursuivre sous d'autres formes pendant l'été et ont donné rendez-vous à leurs militants et aux salariés à la rentrée de septembre. C'est par ces mots que P. Martinez a terminé son intervention : *« Le combat n'est pas terminé. Tout l'été, nous irons à la rencontre des salariés sur leurs lieux de vacances au travers de la caravane des saisonniers en nous adressant en priorité au plus précaires, à ceux qui travaillent dans le tourisme ou dans la restauration. Nous sommes déjà présents sur le Tour de France au départ des étapes et le long des routes. Nous préparons d'ores et déjà la rentrée et il nous faut déjà réfléchir vite à un premier rendez-vous de mobilisation et ce, dès le mois de septembre, car ils ne nous laissent pas d'autre choix que de poursuivre la mobilisation contre ce projet de loi injuste et illégal.*
Non, nous ne sommes ni fatigués, ni résignés, que l'Elysée et Matignon entendent bien ce message. ». Depuis, la date du 15 septembre a été annoncée.
Par ailleurs, l'organisation de la votation citoyenne, démarrée début juin, se poursuit ; elle a d'ores et déjà recueilli plus d'un million de votants ! ★

Les cheminots CGT ont voté « non » à l'accord d'entreprise "El Khomri"

Les cheminots étaient en grève reconductible depuis 7 jours dans une mobilisation engagée le 9 mars contre un nouvel accord de branche portant sur l'aménagement du temps de travail. Cette réforme s'inscrit dans la mise en œuvre de l'ouverture du transport ferroviaire au marché avec un nouveau cadre réglementaire sur 3 niveaux : un décret socle permettant au secrétaire d'État aux Transports de déroger au code du travail, un accord de branche (convention collective nationale) pour toutes les entreprises, et des accords d'entreprises. Cette lutte, qui a été menée par une intersyndicale, avec la CFDT, du fait que la Fédération des cheminots CGT a privilégié l'unité avec la CFDT s'est inscrite dans le mouvement général contre la loi El Khomri, tout en gardant une certaine « autonomie » qui s'est notamment traduite par des appels à des journées de grève qui ne coïncidaient pas avec les journées de grève lancées par les 7.
Devant la menace de paralysie des transports par les cheminots pour l'Euro de football, et face à une grève qui a coûté 300 millions, soit 20 millions par jour, Hollande a dû intervenir pour obliger la direction de la SNCF à des concessions sur le régime de travail de l'entreprise publique, avec le renoncement à la réduction du nombre de RTT issu de l'accord 35 h. Pepy, patron de la SNCF, a obtenu de l'État, en compensation à un manque à gagner de 1,5 % de la masse salariale, une prise en charge d'une partie de la dette.
L'accord a été signé par la CFDT puis l'UNSA qui ont levé leurs préavis de grève, faisant une fois encore la démonstration de la nocivité de la ligne du « syndicalisme rassemblé » qui avait été fortement critiqué lors du dernier congrès confédéral de la CGT, mais que la direction de la Fédération CGT des cheminots maintient coûte que coûte.
Après 19 heures de négociation le 6 juin, elle a soumis au vote des syndiqués la décision de signer le projet d'accord d'entreprise et de branche, auquel elle-même était favorable. Les médias l'ont largement décrit comme le meilleur pour les cheminots, avec le maintien du statut des agents et des acquis sur le temps de travail, une amélioration des repos compensateurs de nuit (47 000 repos compensateurs supplémentaires par an).

Les cheminots CGT refusent la signature de l'accord

Malgré ces pressions, c'est à 57,66 % des votes que, le 14 juin, les cheminots CGT ont refusé la signature de leur fédération à cet accord. Ils ont ainsi refusé de donner quitus au gouvernement pour publier le décret socle ouvrant la voie aux dérogations au code du travail. Les militants CGT n'ont pas été dupes, ils ont vu que le fameux article 49 de l'accord, en application de l'article 2 de la loi El Khomri sur l'inversion des normes, permettait par accord d'entreprise de déroger à chaque disposition de l'accord réduisant à néant ce pourquoi ils se sont battus.
L'accord donne, par exemple, la possibilité à un chef d'établissement de déroger à l'accord d'État, pour gagner des points de compétitivité à travers une renégociation d'une Convention avec une Région. Il lui suffit que la majorité des organisations syndicales signataires de l'accord d'entreprise soient d'accord au niveau national.
En votant « non » à la signature par leur fédération de cet accord, les syndicalistes CGT ont tenu à montrer qu'ils étaient partie prenant du mouvement contre la loi El Khomri et qu'ils ne voulaient pas que leur fédération signe un texte qui en est la traduction. Ils ne voulaient pas que le gouvernement puisse s'en prévaloir, pour dire que le « front d'opposition » à cette loi était brisé.
Pour beaucoup, il s'agissait aussi d'adresser un message fort à la direction de la fédération, pour dire qu'ils n'acceptaient pas de sacrifier leur lutte pour une pseudo-victoire et pour donner raison aux partisans de l'alliance avec la CFDT.
La direction de la fédération n'a donc pas signé, mais elle ne s'est pas opposée à l'accord, comme elle aurait pu le faire, en accord avec SUD Rail, (à eux deux, ils représentent 51,4 % des voix) au nom du droit d'opposition des organisations majoritaires, conformément à la législation encore en vigueur. ★

Mouvements de grève en Indre-et-Loire

Revendications particulières et lutte d'ensemble se nourrissent mutuellement

De même que le projet de loi El Khomri a encouragé les patrons à flexibiliser le travail et préparer dès à présent l'après-passage de la loi, le contexte de mobilisation autour de cette loi a encouragé des mouvements de grève dans les entreprises de la région.

En lien directement avec la loi travail, un blocage de quelques heures a eu lieu symboliquement, le 24 juin, organisé par l'intersyndicale départementale, à **l'usine Radiall de Château-Renault** pour dénoncer l'implication du patron de cette usine, Gattaz, également patron du MEDEF, dans la défense de cette loi travail. Dans cette entreprise de haute technologie, la précarité est de mise pour une partie des ouvriers ; ils peuvent rester intérimaires pendant 8 ans avec des contrats de 1 mois.

Dans les maisons de retraites, les conditions de travail sont notoirement désastreuses pour le personnel et les résidents ; toute aggravation peut mettre le feu aux poudres. Une aide soignante emploie même le mot très fort d'« abattage » quand elle parle de la façon dont on les oblige à travailler ! Au **CCAS de Tours**, une grève menée par la CFDT a permis d'obtenir du personnel de remplacement pour les vacances.

Dans celle de La Membrolle - Semblançay, c'est l'arrivée d'une nouvelle directrice qui a déclenché le mécontentement. Cette dernière trouvait que le personnel était trop nombreux et s'est appliquée à trouver des économies sur la masse salariale. Quand il y a des absences, elle conseille la procédure dégradée, ce qui amène à donner des douches tous les 12 jours au lieu de 1 fois par semaine ! Le confort des résidents ne l'inquiète pas ! Les instances CHSCT ou les conseils de vie sociale ne sont pas convoqués ou très peu, elle ne craint visiblement pas de se mettre hors législation. La précarité est également la règle, les contractuelles sont nombreuses ; des ASH qui ont leur diplôme d'aide soignante ne trouvent pas de poste. Elles sont en grève depuis mai et la poursuivent jusqu'au 27 juillet. Le personnel réclame des effectifs et la titularisation des contractuels. La direction ne veut pas négocier en attente de la convention tripartite entre le département, l'ARS et l'établissement. Chaque acteur se renvoie la balle, ce qui fait que le prix de journée n'est toujours pas fixé et que la situation est bloquée. L'intersyndicale SUD - CGT demande la convocation d'une réunion tripartite avec l'inspection du travail. Dans cette lutte, les familles et les résidents participent : une résidente disait qu'elle ne supportait plus de voir le personnel courir en permanence. Résidente depuis 4 ans, elle a du mal à accepter une dégradation non seulement sur les soins d'hygiène mais aussi sur les petites choses qui font le sel de l'existence, les goûters, les fêtes de Noël ou de Pâques, supprimées faute de temps pour installer les décorations…

Une participation des personnels de plusieurs maisons de retraite aux manifestations, et en particulier à celle du 23 juin, contre la loi travail a mis en valeur leur lutte et leur a montré que le fait de s'associer à la lutte d'ensemble ne noie pas les luttes mais leur donne plus de force. Ce fut le cas aussi pour les salariés du **laboratoire de Touraine** qui ont eu plus de visibilité dans leur lutte contre la vente et la privatisation de leur labo.

A **AEG Power solutions**, un accord d'ARTT (aménagement de réduction de temps de travail) avait été dénoncé par la CGT en février 2015. Conformément à la législation, il y avait 1 an et 3 mois pour négocier ; l'accord devait prendre fin le 31 mai. Le 1er juin, le directeur a décidé de prolonger cet accord jusqu'au 1er septembre, espérant que la loi El Khomri passe et lui laisse plus de latitude.

Cette entreprise de haute technologie, anciennement SAFT, est passée entre plusieurs mains chacune faisant ses bénéfices au passage, dont en particulier un fonds de pension américain qui a acheté et revendu plusieurs années après en multipliant par dix sa mise. L'usine a connu une dégradation de la situation à cause d'emprunts toxiques et c'est sur les travailleurs que la direction du groupe le fait peser sachant que le PDG gagne 2 000 € par jour, samedi et dimanche compris ! Un plan de licenciement de 30 salariés a été mis en route, fin 2015, mais la CGT a porté l'affaire en justice ; le plan est donc suspendu en attente du jugement au tribunal administratif d'Orléans.

Une première grève de 3 jours a eu lieu en mai contre la perte de 6 jours de RTT, des pauses imposées et non payées, la fin des horaires souples, la mise en place d'une organisation pluriannuelle avec un compteur débit/crédit et la modulation du temps de travail de 23 à 46 h hebdomadaires sur 6 jours samedi inclus ; des négociations avaient eu lieu qui ont abouti à des aménagements : 4 jours de RTT posés par la direction, 4 posés par les ouvriers + 1 jour de solidarité, les 3 jours restant sous forme de crédit en fonction de la modulation du temps de travail. Il restait une pierre d'achoppement : la flexibilité dans les horaires à la convenance des salariés. C'est ce qui a amené le syndicat et les salariés à organiser une journée de grève avec blocage complet le 29 juin, grève qui s'est poursuivie le 30. L'enjeu : maintenir les horaires souples et donc défendre les conditions de travail. Comme le dit un salarié, ce n'est pas seulement pour nous que l'on se bat mais aussi pour l'avenir de nos enfants…

Ces luttes démontrent que si les patrons se sentent plus forts avec les lois de régression sociales qui s'accumulent, chez les salariés, la résistance se développe. ★

Bas-Rhin

Des mois de mobilisation contre la loi travail…

Dès le départ, comme partout en France, la loi travail a fédéré différents secteurs de la population contre elle. La jeunesse, -étudiants, lycéens, précaires, syndicalistes, chômeurs-, a joué un rôle important. La jeunesse étudiante était particulièrement investie dans le mouvement de Nuit Debout. Des femmes des milieux populaires étaient mobilisées. Les retraités étaient dans le mouvement avec leurs revendications (pension, qualité de vie, santé). Des locataires et adhérents CNL se retrouvaient dans certaines manifestations, suite à l'appel de l'amicale CNL de Hautepierre. La lutte contre la précarisation dans tous les domaines de la vie (social, logement, santé) rejoignait celle contre la précarisation du travail.

Dans les manifestations, certains secteurs de la classe ouvrière ont joué le rôle de « piliers » et d'entraînement d'une grande partie des travailleurs. Par exemple dans la métallurgie, des entreprises comme Punch, Safran, Albany, des entreprises de la région de Haguenau, la DDE ; mais aussi les agents territoriaux, les intermittents. D'autres secteurs ont rejoint aux moments les plus forts, le TNS, FR3, EDF, les enseignants, les travailleurs du social, certains membres de la magistrature, inspection du travail, etc. Les appels de l'intersyndicale étaient importants pour l'unité, et elle a tenu ferme, malgré les tentatives de division du gouvernement. Il y a eu quelques courageux drapeaux CFDT.

Sur le Bas-Rhin, les UL CGT et un noyau de militants ouvriers, principalement de la métallurgie, ont organisé de façon systématique des opérations tournantes pour informer la population et permettre à tous d'exprimer leur opposition à la loi ; opérations « coup de poing » qui permettaient d'occuper le terrain et de contrer la désinformation des médias. Elles ont eu lieu dans toutes les villes du Bas-Rhin (Benfeld, Haguenau, Molsheim, Saverne, Schiltigheim, Sélestat,…). Certaines de ces moyennes et petites villes ont vu pour la première fois des manifestations dans leurs rues. Sur Strasbourg, ces opérations ont permis de bloquer le pont du Rhin, d'investir le parvis de l'Eurométropole, d'intervenir à l'espace Européen d'entreprise, de bloquer la RN4 en direction de l'Allemagne et les accès au port au Pétrole. Ces actions ont permis de constater qu'il existait un réel soutien de la population et que l'opposition à la loi était majoritaire. La conscience que le nombre d'opposants à la loi dépasse le nombre de manifestants a été un point d'appui important et un élément de renforcement de la détermination des militants.

Ces militants ont fait le lien avec les luttes en cours dans les entreprises (Heppner contre un plan anti-social, Eurométropole contre l'externalisation et la réduction de 1000 postes. Un point fort : dans l'entreprise Safran, au moment d'un débrayage pour leurs revendications, 50 salariés sont sortis pour rejoindre la manif contre la loi travail. Ils ont apporté leur soutien aux grévistes de la piscine d'Obernai. Etc.

La volonté de faire retirer ●●●

●●● cette loi reste intacte ; les militants sont toujours aussi déterminés et veulent poursuivre la résistance. Le recours au 49-3 alimente cette détermination et favorise la conscience que le combat contre cette loi n'est pas seulement un combat contre le patronat mais aussi contre un système politique : le mot d'ordre « de cette société-là on n'en veut pas, on la combat », repris massivement, le montre. Il y a eu un intérêt international pour le mouvement : soutien d'un militant grec de passage à Strasbourg, demande d'explications de touristes allemands et tchèques, discussions avec des routiers espagnols, présence de Die Linke dans les manifs… Dans les discussions avec des Allemands, le parallèle a été fait avec la loi Hartz IV.

Au moment fort du mouvement, notre parti a vendu de nombreux *La Forge*. Les manifestants cherchaient des éléments d'analyse de la situation. La diffusion devant des usines et dans la manifestation de notre quatre-pages sur l'explication de la loi travail a eu un grand intérêt. Des travailleurs et des syndicalistes le réclamaient, car ils avaient besoin d'arguments concrets, et des amis se sont proposés pour le diffuser. Nos camarades syndicalistes participaient activement à la solidarité et au travail d'élargissement du mouvement et amenaient des amis aux *rendez-vous de La Forge*, où les discussions ont fait le lien entre cette loi, exprimant la volonté du patronat, et le système politique. Elles ont également porté sur la politique internationale, impérialiste, du gouvernement français.

Fait nouveau et encourageant, des amis nous ont réclamé les rendez-vous. ★

… à la RATP aussi

Suite à notre correspondance dans le dernier journal, force est de constater que durant ces quatre mois de grève dans l'entreprise, même si les réseaux de transport n'ont pas été fortement perturbés, le mouvement a pris de l'ampleur et s'est ancré durablement dans nombre de secteurs.

C'est dans la maintenance des RER, bus et métro en particulier, que les préavis reconductibles ont été les plus suivis. A compter du 9 juin jusqu'au 14, des assemblées générales d'information sur le mouvement se sont tenues tous les jours.

La pression de la direction a été forte pour ceux qui ne respectaient pas à la lettre l'instruction générale qui régit depuis 2010 le droit de grève à la RATP (59 mn, demi-service, etc.). Les lettres d'avertissement ont été pléthores pour tenter de dissuader les travailleurs qui, malgré cela, ont tenu à se rassembler en assemblées générales.

Dans toutes les manifestations, le ballon Cgt RATP était bien présent, signe que la ligne plus offensive de la confédération et la détermination des sections de base ont pesé pour que les revendications catégorielles pour l'augmentation des salaires, etc. ne soient pas un obstacle à la volonté de se retrouver ensemble à chaque occasion pour exiger, dans la rue, avec d'autres, le retrait de la loi El Khomri.

Dans les grands rendez-vous, on a pu voir des dizaines de militants, regroupés dans le cortège, chantant l'Internationale. A plusieurs reprises, nombre de camarades ont eu la bonne surprise de se retrouver avec des salariés qu'ils n'avaient pas vus les fois précédentes.

Le signe fort fut celui de la journée du 14 juin où s'ouvrait pour trois jours le congrès des ouvriers Cgt RATP (Giso). Ce jour-là, des navettes de bus ont été mises à disposition des mandatés pour se rendre à la manifestation. Nombre d'entre eux étaient le matin même, à l'appel de la fédération des transports, au salon de « la mobilité », Porte de Versailles, pour y interpeller le ministre.

Durant ces quatre mois, deux incompréhensions se sont exprimées chez les militants qui se sont investis dans la grève : pourquoi le peu d'élargissement lors des journées de manifestations et pourquoi la Cgt n'a pas mis tous les secteurs qui ont la capacité de bloquer, tout de suite, ensemble ? Nos camarades se sont efforcés de répondre à ces légitimes interrogations, en s'appuyant sur les articles de notre journal qui apportent certaines réponses.

Nous nous sommes quittés le 5 juillet en nous souhaitant de bons congés en référence à 1936 et en nous donnant rendez-vous à la rentrée autour des réunions de *La Forge* pour tirer ensemble un bilan de ces chauds mois de printemps et pour se retrouver très vite dans la rue. ★

Correspondance PCOF - RATP

Grenoble

Diffusion du journal et travail autour des mots d'ordre

Nous avons demandé à nos camarades de Grenoble de nous faire part de leur expérience sur ces deux fronts.

LF : Comment s'est faite la diffusion de La Forge ?

Notre premier appui a été le contenu du journal : des unes qui sonnent comme des mots d'ordre, des orientations générales qui mettent le doigt sur ce qui se construit et doit être renforcé, le lien entre tous les aspects de la politique du gouvernement, des approfondissements et des argumentaires sur des questions qui ont traversé le mouvement (violence, État au service d'une classe…). Nous avons également tenu compte de la double caractéristique de ce mouvement : mobilisation constante d'un corps militant actif, politisé, enrichi de jeunes syndicalistes combatifs, et participation plus large, dans certaines manifestations, de travailleurs entraînés par le dynamisme du mouvement et de jeunes lycéens et étudiants. Avec ces deux données (ce que contient le journal et le cadre dans lequel il est diffusé), nous avions comme objectif de le faire connaître plus largement et de le diffuser plus régulièrement en direction de certains militants.

Un mouvement d'une telle ampleur est propice à faire connaître *La Forge* à de nouveaux lecteurs. Cela nous a obligés souvent à prendre le temps : de présenter le journal, de parcourir ensemble les titres des articles, de synthétiser leur contenu, de discuter… C'est ainsi que nous avons, pour la première fois, diffusé un nombre important de journaux à des jeunes et, en particulier, à des jeunes lycéens, souvent en fin de manif lorsque des petits groupes se forment et discutent.

Si nos camarades ont à cœur de diffuser toujours davantage le journal du parti, c'est qu'ils sont convaincus qu'il sera utile à celui qui va le lire ! Qu'il va contribuer à la mobilisation, donner des arguments pour agir et entraîner d'autres, voir plus clair dans des situations complexes. Le journal va faire avancer les consciences sur des questions décisives pour la lutte de classes et la lutte révolutionnaire. C'est animés de cette conviction que nos camarades ont fait faire un bond quantitatif à la diffusion du journal dans ce mouvement. Il est significatif de ce point de vue que beaucoup de militants syndicaux soient, au fil des manifs, devenus des acheteurs réguliers de *La Forge* « parce que c›est clair », « parce que ça aide »…

Ce qui manque aujourd'hui, c'est de davantage solliciter les « retours » de nos lecteurs. Et de poursuivre, avec plus d'entre eux, les échanges collectifs dans les cadres des rendez-vous politiques organisés chaque mois autour de *La Forge*.

LF : Le parti a travaillé sur les mots d'ordre, pour ses propres cortèges, mais aussi pour aider les camarades syndicalistes qui contribuaient à l'animation de sonos syndicales. Quelle expérience sur cette question ?

Un mot d'ordre donne la direction, il oriente la mobilisation collective. Il en a été ainsi, par exemple, du mot d'ordre « Retrait de la loi Travail » assorti du « *ni amendable, ni négociable* », qui s'est imposé pour tous les manifestants quand le gouvernement a commencé à manœuvrer pour briser le front syndical. La qualité d'un mot d'ordre, c'est d'abord son contenu. Ce n'est pas juste de « l'animation » ou de la routine. Il doit être réfléchi, répondre à la situation, s'appuyer sur ce qui a avancé, donner un but concret et/ou faire grandir la conscience : plutôt qu'un incantatoire « *grève générale* » nous avons lancé : « A*vec tous les grévistes, avec ceux qui résistent… mobilisation, solidarité* » !

Une fois lancé, – s'il correspond bien à la situation et à l'état d'esprit de ceux qui luttent –, un mot d'ordre peut avoir sa propre vie et devenir un mot d'ordre que tout le monde s'approprie, quel que soit celui l'a lancé. C'est ce qui s'est passé avec « L*es jeunes dans la galère,… de cette société-là, on n'en veut pas, on la combat !* » Au fil des manifestations qui se sont succédé dans les rues de la ville, ce mot d'ordre, lancé il y a quelques années par le PCOF, est devenu ces derniers mois un mot d'ordre du mouvement, y compris avec son extension « *on la combat* ».

Pour l'animation des sonos syndicales, les camarades impliqués font des propositions, mais il est important de travailler de façon collective, dans la préparation en amont, mais aussi dans la manif même : avec des collectifs d'animation plutôt que des militants seuls derrière un micro ; avec des listes imprimées qui peuvent être diffusées. Il est important aussi d'écouter : certains mots d'ordre se forgent sur le terrain ! ★

Centre aquatique d'Obernai (67)

Dix jours de grève : un succès revendicatif et une conscience de classe qui se renforce

L'ouverture à Obernai d'un nouveau centre aquatique comportant deux piscines s'est faite en décembre 2010. La Mairie d'Obernai a vu grand : une opération de prestige pour faire concurrence aux thermes de l'autre côté de la frontière, en Allemagne (plusieurs bassins, dont un bassin extérieur chauffé l'hiver, spa, espace Zen et bien-être…). La construction a coûté dans les 18 millions d'euros et a été financée par la Région, le Département et l'Intercommunalité. De l'argent public, mais une gestion privée dès le départ. La piscine extérieure a été rénovée en 2016 et inaugurée le 25 juin pour la belle saison.

Des piscines pour les familles ? Le tarif est jugé exorbitant par de nombreux visiteurs (actuellement l'entrée coûte 5,80 € pour un adulte et 4,50 € pour un jeune – une heure de « bien-être » 15 €). Le service s'est détérioré, la société de sous-traitance ayant supprimé du personnel. La mairie prévoyait un public de toute l'Alsace, mais le nombre des entrées n'y est pas. Et rien ne va plus.

Les salariés se sont mis en grève peu avant l'inauguration, à la grande majorité, 20 grévistes sur 28 salariés de l'entreprise. Ils dénoncent :

- Manque de sécurité des clients et enfants dû au manque de maîtres-nageurs
- Manque de moyen pour le nettoyage et l'entretien
- Suppression des acquis sociaux
- Pas de majoration pour dimanche et jour férié (action judiciaire en cours)
- Et, gros point de blocage, le non-paiement de l'ancienneté

Ils ont manifesté pendant l'inauguration devant tout le gratin politique de la région de Molsheim et de la communauté de communes. Ils demandent à la CCPO (Communauté de Communes du Pays de Ste Odile) d'intervenir auprès du directeur de la piscine pour qu'il ouvre le dialogue avec les salariés et les élus syndicalistes CGT. Devant le mutisme du directeur et des politiques, et les tentatives de la société pour contourner les grévistes, les salariés ont voté la reconduite de la grève.

Un salarié nous a dit : « *La direction a essayé de faire venir des intérimaires pour ouvrir les deux piscines. L'inspection du travail a été avertie et elle n'a pas pu. Du coup, elle est obligée d'ouvrir alternativement l'une ou l'autre piscine* ».

Des tractages sont prévus dès lundi matin devant la mairie. Des militants de l'UL CGT de Molsheim ont soutenu les grévistes. Des échanges se font avec les clients de la piscine et les habitants d'Obernai. Des militants syndicalistes d'autres entreprises apportent leur soutien.

Après 10 jours de grève, la direction cède, pas sur tout mais en grande partie : les salariés obtiennent des avancées en matière de salaire (primes et ancienneté) et le paiement à 200 % des jours fériés spécifiques à l'Alsace Moselle. Néanmoins, une certaine amertume persiste notamment sur le nombre du personnel, car ils réclamaient plus de personnel pour la sécurité (maîtres-nageurs) et l'hygiène (nettoyage et entretien), pour revenir aux mêmes effectifs qu'au démarrage de l'espace aquatique. Les salariés ont conscience que ces éléments sont essentiels pour la qualité du service au public : le patron de la société de sous-traitance ne voit que rentabilité et profit en réalisant les suppressions d'emplois.

A plusieurs reprises, nos camarades du secteur sont allés soutenir les grévistes sur le piquet de grève. Les échanges qu'ils ont eu dépassaient les raisons de la grève et faisaient le lien entre les profits du patronat, les milliards qu'accumulent les actionnaires et autres patrons des grands groupes (Arnaud, Mulliez, Betancourt), mais aussi sur les exigences de la finance, les décisions qui se prennent au niveau européen pour imposer des mesures drastiques aux peuples comme en Grèce, Espagne, Irlande, etc. « *Il est temps que le capitalisme foute le camp* » s'exprimera une gréviste à la reprise du travail !

Nous saluons les travailleurs qui ont su mener cette lutte avec courage et détermination. L'ambiance générale de mobilisation contre la loi El Khomri a fait avancer les consciences. Les travailleurs ont su lier leur lutte pour leurs légitimes revendications à celle de la défense des intérêts du public des piscines ; ils ont également, à travers l'action et les discussions, mieux compris que si les travailleurs ont à se battre contre un patron, ils doivent également se battre contre un système au service des patrons. ★

Europe : Echos des actions de solidarité

Italie

Message de nos camarades de la Plate-forme communiste d'Italie :

« *Nous avons manifesté hier, en solidarité avec la lutte des travailleurs de France, à Rome, près de l'ambassade, parce que la police a interdit la place Farnese. De nombreuses délégations de différents syndicats ont participé à la manifestation : de la CGIL, de « Si-Cobas », de la Cub, du Sgb, de l'USB, etc. Il y a eu des manifestations identiques, la veille, à Florence et à Bologne.* »

Ces manifestations de solidarité sont organisées par le mouvement eurostop auquel nos camarades participent.

Manifestation de solidarité à Milan

En Belgique : même loi, même combat !

Les salariés belges sont eux aussi en lutte contre une loi qui ressemble comme deux gouttes d'eau à notre loi travail ! Eux aussi mènent un combat pour faire reculer leur gouvernement ; comme nous, ils demandent son retrait. L'intersyndicale a publié un communiqué le 24 juin dernier pour exprimer sa solidarité. « *Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, FIDL et UNL, en lutte depuis quatre mois contre le projet de loi Travail en France, saluent et soutiennent la grève et les actions organisées ce 24 juin en Belgique. (…) Votre loi Travail, dite Peeters, supprime, comme la loi Travail en France, la clause de faveur qui permet de faire primer en toutes situations l'accord le plus favorable aux salariés. Ces projets de loi participent à la déréglementation des garanties collectives et mettent en péril la protection des salarié-es. Ils remettent en cause le droit à l'avenir des jeunes. En cela, nos luttes se rejoignent et les victoires des un-es seront celles des autres.* » ★

Manifestation syndicale à Bruxelles, le 24 mai 2016. (Michel Spingler/AP)

Brexit : oui au rejet de l'UE, mais sur une base de classe

Le résultat du référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'UE provoque une crise politique au Royaume-Uni et ébranle fortement l'UE. Cette crise politique a des conséquences économiques en chaîne, qui font craindre l'éclatement d'une crise financière et monétaire qui dépasse le Royaume-Uni.

Avec près de 52 % de voix et une participation de 71,8 %, la victoire du « leave » a surpris non seulement les partisans du maintien du Royaume-Uni au sein de l'UE, mais même bon nombre de partisans du « Brexit », notamment les dirigeants du parti conservateur et du parti d'extrême droite, l'UKIP.

Cette sortie porte un coup sévère au processus de construction européenne, posant avec plus d'acuité la question de son éclatement.

Toutes les forces, dont notre parti, qui dénoncent et combattent la construction de l'Europe des monopoles, l'Europe impérialiste, l'Europe de la réaction, l'Europe des politiques d'austérité, de pillage des richesses des pays dominés et de la guerre, se réjouissent de voir la défaite politique de la coalition des forces qui l'imposent depuis des années aux travailleurs et aux peuples.

Il est indéniable que les milieux ouvriers et populaires, ceux et celles qui subissent les conséquences de cette politique, ont voté massivement en faveur du Brexit. C'est donc leur victoire et c'est pourquoi on assiste à un déchaînement des partisans de l'UE, toutes tendances confondues, contre ces électeurs qualifiés « d'incultes », de racistes et de nationalistes… Nous connaissons cela : toute opposition ouvrière et populaire à l'UE est systématiquement accusée d'être réactionnaire.

Si cela fait partie de la campagne pour discréditer l'opposition ouvrière et populaire, nous ne pouvons pas nier que la campagne a donné une tribune aux forces réactionnaires. Une partie de la droite, le parti conservateur, avec B. Johnson et d'autres dirigeants de ce parti, le parti d'extrême droite UKIP, de Farage, ont fait campagne pour le Brexit. Ce sont d'ailleurs eux que les médias et les forces en faveur du maintien du Royaume-Uni au sein de l'UE ont mis en avant, pas les forces progressistes qui ont fait campagne pour le Brexit sur des bases de lutte contre la politique néolibérale des gouvernements britanniques successifs (de Thatcher à Tony Blair et aujourd'hui Cameron) et de l'UE.

La campagne référendaire a été l'occasion, pour les partis réactionnaires, de développer leurs thèses, à haute dose. Le thème du contrôle accru de l'immigration des travailleurs venant des pays d'Europe de l'Est a été intensément décliné, associé à la dénonciation du diktat de l'UE qui impose l'ouverture des frontières. A cela s'est ajoutée la dénonciation des sommes que le Royaume-Uni verse à perte à l'UE, reprenant les anciennes récriminations des gouvernements britanniques, déjà du temps de Thatcher. Ne reculant devant aucune démagogie, les Boris Johnson et autres partisans de droite du Brexit, s'étaient engagés à dédier ces sommes à l'amélioration du fonctionnement du service de santé et de celui de l'éducation, particulièrement sinistrés par des années de politique de réductions des budgets sociaux qu'ils ont menées et soutenues. Des engagements qu'ils ne tiendront évidemment pas, d'autant que Johnson a renoncé au poste de premier ministre que Cameron abandonne.

C'est une des ambiguïtés de ce référendum, voulu, ne l'oublions pas, par Cameron, le leader du parti conservateur, pour essayer de réduire l'influence du courant qui, au sein de son parti, veut la sortie de l'UE, et celle du parti UKIP, un parti ouvertement raciste, qui a fait de cette question de la sortie de l'UE son thème principal de campagne depuis sa création. Cameron espérait gagner le référendum pour poursuivre sa politique au service de l'oligarchie et rester dans l'UE, en continuant à exiger toujours plus de néolibéralisme.

Tout ceci montre que le combat contre l'UE, qui va jusqu'à la sortie de l'UE et de l'euro, doit être intimement lié au combat contre la politique néolibérale des gouvernements et de l'UE. Si cette dimension est absente, la contestation de l'UE peut être capitalisée et instrumentalisée par des forces qui proposent des « solutions » nationalistes, qui ne remettent aucunement en cause le système capitaliste impérialiste.

C'est le point commun entre Cameron et ses pairs, les dirigeants de l'UKIP, qui ne remettent aucunement en cause le néolibéralisme, qu'on peut qualifier de « libéralisme de combat » pour ce qui est de la politique au Royaume-Uni.

On mesure là, la différence entre ce qui aurait pu se passer en Grèce et ce qui s'est passé au Royaume-Uni. En Grèce, les travailleurs et les peuples se sont battus contre l'UE et ses mémorandums. Le fait que Tsipras a capitulé ne doit pas faire oublier cela. La question essentielle, c'est la mobilisation de la classe ouvrière, des masses populaires, qui peuvent, en partant de la défense de leurs intérêts, entraîner toutes les couches opposées à la politique de l'UE, dans la construction du rapport de force nécessaire pour briser le diktat de l'oligarchie et de ses instruments, dont l'UE et ses traités, l'euro et ses dogmes.

Et maintenant ?

Plusieurs entreprises installées au Royaume-Uni ou celles qui y exportent ont déjà annoncé des réductions, voire des délocalisations, synonymes de suppressions d'emplois. La baisse de la livre sterling entraîne des hausses de prix des produits importés, qui se répercute en baisse du pouvoir d'achat. Tout cela est amplifié par une intense spéculation. En clair, la « facture » du Brexit est déjà présentée aux travailleurs et aux masses populaires.

L'oligarchie britannique veut négocier les relations économiques avec l'UE qui est un marché essentiel pour elle et inversement. Les dirigeants des 27 États membres de l'UE ont, pour leur part, multiplié les déclarations pour poursuivre la construction européenne, mais les modalités, les rythmes et les priorités ne sont pas les mêmes, selon qu'il s'agit des dirigeants des puissances dominantes, l'Allemagne et la France, et les autres. Hollande est monté au créneau sur le thème : il faut « plus d'Europe », plus « proche des peuples »… Parmi les priorités qu'il a mises en avant, il y a le « renforcement de la sécurité ». Veut-il relancer « l'Europe de la défense », maintenant que le Royaume-Uni ne peut plus « freiner », comme il l'a fait jusqu'à présent, parce que l'impérialisme US et son allié britannique voulaient garder la haute main sur cette question ? Ce serait une grave menace et un pas supplémentaire dans la militarisation. Cette orientation ne conviendra certainement pas aux dirigeants des États de l'Est européen, membres de l'UE et de l'Otan. C'est le « parapluie US » qu'ils veulent voir renforcer contre la Russie et sont réticents à voir l'Allemagne et la France renforcer leur domination politique et militaire sur l'UE. Ceci dit, n'attendons pas que cette dangereuse idée émise par Hollande gagne du terrain pour la combattre.

D'autres forces politiques, qui critiquent le caractère néolibéral de l'UE, montent au créneau pour essayer de vendre leur projet d'une « autre Europe », plus sociale, plus démocratique, etc. Comme si la réalité de la construction européenne ne démontrait pas, chaque jour, qu'elle est un instrument entre les mains des monopoles, de l'oligarchie, pour remettre en cause tous les acquis sociaux, toutes les barrières mises à la surexploitation et à l'approfondissement de la concurrence de « tous contre tous », entraînant tous vers plus de chômage, de précarité, de pauvreté. Comme si l'UE n'était pas aussi prédatrice que l'impérialisme US ou les autres impérialismes quand il s'agit de mettre la main sur les richesses des pays dominés d'Afrique, d'Amérique latine, etc. Répandre ce type d'illusions, c'est laisser le terrain à la réaction, pour qu'elle instrumentalise le rejet grandissant parmi la classe ouvrière et les masses populaires de cette construction européenne qui les broie.

Pour notre part, nous pensons qu'il faut, au contraire, approfondir ce rejet, lui donner un contenu de classe, internationaliste, travailler à développer la solidarité entre tous les travailleurs et les peuples qui se battent contre ce système et faire grandir la conscience de la nécessité de lier le combat pour rompre avec l'UE avec le combat pour renverser le système capitaliste impérialiste. ★

25 juin 2016 – Communique du PCOF

Le vote pour la « sortie » de l'UE a gagné au Royaume-Uni :

Il faut lier le rejet de l'UE au rejet de la politique néolibérale

Ce Communiqué est consultable sur notre site : **www.pcof.net.**

Les particularités du vote écossais et nord-irlandais

En Ecosse et en Irlande du Nord, le vote en faveur du maintien au sein de l'UE a été majoritaire.
Les dirigeants du parti nationaliste écossais, au pouvoir dans cette région depuis leur victoire aux dernières régionales, ont fait une campagne à « double détente » : ils sont favorables au maintien, car ils pensent pouvoir faire avancer leur revendication d'indépendance de l'Ecosse plus facilement, en gagnant même l'appui de l'UE. La première ministre, Nicola Sturgeon, qui a déclaré à plusieurs reprises que « le peuple écossais conçoit son avenir à l'intérieur de l'UE », a demandé à être reçue à Bruxelles par Junker, président de la commission, et Schultz, président du Parlement. Le président du Conseil, Tusk, avait d'autres priorités…
Ses interlocuteurs sont bien sûr contents d'avoir en quelque sorte la « caution » de la dirigeante écossaise présentée comme « de gauche ». Mais ils doivent prendre en compte l'opposition d'un certain nombre de chefs d'État qui voient, dans cette démarche, un encouragement pour les forces qui brandissent la revendication de l'indépendance dans leur propre pays. C'est notamment le cas de Rajoy, vis-à-vis de la revendication d'indépendance de la Catalogne.
Les dirigeants écossais pensent que la situation créée par le Brexit est favorable au renforcement de la revendication d'indépendance, qui avait été rejetée lors du référendum de février 2014. Ce faisant, ils en viennent à apporter leur caution à la construction européenne qui serait un « moindre mal » par rapport à la situation actuelle, assimilée à une forme de colonialisme anglais sur l'Ecosse.
Sans porter d'appréciation sur cette question, nous pensons qu'une indépendance de l'Ecosse qui chercherait le soutien de l'UE n'est pas une solution favorable aux intérêts des travailleurs et des masses populaires qui vivent en Ecosse. La domination économique, politique, institutionnelle que l'oligarchie exerce à travers l'UE n'a rien de libérateur pour les peuples.

L'Irlande du Nord pose d'autres questions.

L'Irlande du Nord a été maintenue dans le giron du Royaume-Uni, ce qui n'a pas été accepté par une partie de la population qui voulait l'unification avec la République d'Irlande (Eire), pour former un État républicain et indépendant. Cette situation s'est traduite pendant des années par un combat politique et militaire qui a ravagé l'Irlande du Nord, entre les partisans du rattachement à l'Eire, devenue indépendante en 1949, et ceux qui voulaient maintenir l'Irlande du Nord dans le Royaume-Uni avec le soutien politique et militaire des autorités britanniques qui ont mené une féroce politique de répression.
Un compromis est intervenu entre les partis politiques d'Irlande du Nord dans les années quatre-vingt, pour mettre un terme à la guerre civile. A ce moment-là, l'Eire avait déjà rejoint l'UE et le gouvernement y développait une active politique néolibérale, basée notamment sur le dumping fiscal pour attirer les grandes entreprises. L'UE a également joué un rôle actif en Irlande du Nord, à travers des subventions entre 1995 et 2004.
Le référendum a fait resurgir les clivages anciens, entre les nationalistes à majorité catholiques et républicains, favorables au maintien du Royaume-Uni au sein de l'UE et les « unionistes », dont une partie était favorables au Brexit. La secrétaire d'État à l'Irlande du Nord, membre du cabinet Cameron, a fait campagne pour le Brexit. La sortie de l'UE signifie l'établissement de frontières « extérieures » entre l'Irlande du Nord et l'Eire.

La montée du nationalisme anglais

Le Royaume-Uni est composé de quatre nations dites constitutives (Angleterre, Pays de Galles, Ecosse, Irlande du Nord), dont l'Angleterre représente 80 % de la population globale (54,7 millions, 5,3 pour l'Ecosse, 3 pour le pays de Galles et 1,8 pour l'Irlande du Nord).
Même si Londres a voté majoritairement pour le maintien, le vote pour le Brexit est majoritaire dans le reste de l'Angleterre, avec des disparités. Car le clivage n'est pas géographique, mais social.

Les patrons, la City, pour le maintien au sein de l'UE

Le grand patronat a fait activement campagne pour le « remain ». Les soutiens financiers aux partisans du Brexit se concentrent dans la presse à grande diffusion et parmi des traders, des gestionnaires de fonds, opposés par principe et par idéologie, à toute réglementation, y compris celles de Bruxelles. Ces partisans de la « libre concurrence totale » ne représentent pas la position de l'oligarchie, même si un patron de presse comme Murdoch contrôle une grande partie de la presse. En réalité, il contrôle aussi bien le Sun, violemment pour le Brexit, que le Times, pour le maintien.
Un des arguments des patrons de l'automobile pour rester dans l'UE, c'est qu'une très grande partie de la production automobile est exportée (jusqu'à 80 % pour la Mini, qui est dans le groupe BMW), dont 57 % vers l'UE. C'est d'abord le fruit d'une politique qui a poussé la productivité dans les entreprises, en tirant partie de toutes les « flexibilités » qu'offre le système britannique. Mais c'est aussi du fait de l'accès libre au marché unique européen. Ce sont les limites à cet accès libre que les grands patrons redoutent le plus.
C'est encore plus vrai pour l'industrie financière – symbolisée par la City – qui cumule les avantages du libéralisme débridé en matière de placements, de fiscalité, d'accès sur le marché financier mondial, et la possibilité d'intervenir sur le marché européen.
C'est ce secteur que Hollande, Pécresse et Cie veulent attirer, à coups de facilités fiscales pour les traders de haut vol et, surtout, pour les entreprises et sociétés financières qui se délocaliseraient à Paris. ★

Prise de position du Comité de coordination de la CIPOML

Tous les partis et organisations marxistes-léninistes d'Europe ont pris position sur le Brexit.
La Conférence régionale, qui s'est tenue récemment, avait déjà tracé les orientations générales (voir *La Forge* de mai).
Nous publions quelques courts extraits du texte du **Comité de coordination de la Conférence internationale de partis et organisations marxistes-léninistes.**
Rappelons que cette conférence, dont nous sommes membres, regroupent des partis et organisations d'Europe, d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique latine.
Le combat contre l'Europe unie des monopoles et du néolibéralisme doit s'intensifier, en ciblant « notre » bourgeoisie.
Le Brexit *« est un coup majeur porté aux élites de l'UE et au plan consistant à réaliser les "États unis d'Europe" en 2025. Il plonge le Royaume-Uni et l'UE dans une situation politique incertaine, dont plusieurs forces essaient de tirer parti »*.
Contestant la lecture réactionnaire de ce vote donnée par les partisans de l'UE, le texte revient sur le projet de construire les États unis d'Europe, *« impossible ou réactionnaire sur toute la ligne »*.
Rappelant que presque toutes les consultations sur les traités européens dans différents pays ont abouti à la victoire du « non », le texte dénonce la position des forces d'extrême droite : *« Elles se sont présentées comme les défenseurs de la nation et des intérêts des peuples, contre l'UE, en faisant l'impasse sur le caractère de classe de l'UE, en faisant des migrants et des réfugiés les responsables de l'appauvrissement des larges masses. »*
Critiquant les positions des forces réformistes, qui continuent à répandre les dangereuses illusions sur la possibilité de « l'Europe sociale », le texte souligne : *« Il doit être clair que, pour rompre avec les partisans de l'UE, il est nécessaire de lier le combat contre l'UE avec les combats des travailleurs, des masses et des peuples contre les classes dominantes dans nos pays respectifs et contre leurs valets opportunistes. »*
Le texte trace les orientations suivantes : *« Pour cela, il faut mettre sur pied de larges fronts populaires ou renforcer ceux qui existent déjà. Ils doivent se battre pour les intérêts économiques et politiques des travailleurs, pour les droits démocratiques des minorités opprimées, contre les guerres impérialistes et les alliances militaires, comme l'Otan, contre la militarisation et les États policiers et pour le droit des nations à prendre leurs affaires en mains. »* ★

Espagne

Résultat des élections législatives

Les peuples d'Espagne ont été appelés une seconde fois aux urnes pour élire leur députés suite à une première élection, en décembre dernier, qui n'avait pas permis de dégager une majorité au parlement.
Le Parti Populaire (PP) est sorti en tête de ces élections, sans majorité au parlement. Le PSOE garde la deuxième place, devant l'alliance Podemos-Izquierda Unida (IU), qui subit une défaite électorale. Cette alliance a fait les frais d'une importante abstention. Sa stratégie basée sur le gommage du clivage gauche-droite, au profit d'une référence aux « citoyens », le fait qu'elle n'a pas voulu reprendre un certain nombre de revendications du mouvement populaire, – dont celle de République, taxées de « dépassées », – peuvent, en partie, expliquer cette perte de voix. Quant aux voix du « centre », que cette stratégie espérait gagner, une partie d'entre elles n'ont pas voulu prendre le risque d'une aventure et se sont plutôt portées sur les deux partis « traditionnels » (PP et PSOE).
Nous reproduisons ci-dessous des extraits de la déclaration de nos camarades du parti frère d'Espagne, le PCE (M-L), qui, après avoir analysé ces résultats, trace l'orientation à suivre pour l'avenir.
(…)
Ainsi donc, loin des prédictions des enquêtes d'opinion, des déclarations enflammées et de la démarche faussement naïve d'une propagande qui, en réalité, transmettait l'idée de « tout est bon », la coalition Unidos Podemos[1] n'a pas été capable de faire espérer et de galvaniser les larges masses que soi-disant elle représentait. Bien au contraire, tout montre que l'impression perçue par l'électorat d'extraction populaire a plutôt été celle d'un essai de « sauver les meubles » de la part des organisations impliquées, après la déception du 20 décembre[2] ; ou bien, dans le pire des cas, l'impression de politiciens trop ressemblants à ceux de la « caste » et de la « vieille politique » qui venait soi-disant d'être enterrée. Plus d'un million de voix perdues en témoignent.
(…)
Il est clair, donc, que les principes ne se vendent pas et que, à gauche, la politique des cartes truquées ne gagne pas. Que sur les renoncements on ne construit que la frustration. Qu'on ne bat pas l'ennemi sur son propre terrain. Les élections n'ont pas démontré que la droite soit hégémonique mais que les renoncements de la gauche nous conduisent à la défaite politique, et pas seulement sur le terrain électoral. La classe ouvrière elle-même pressent bien qu'il n'y a pas de changement sans rupture et qu'une unité « par le haut » ne sert à rien ; nous avons besoin d'une unité qui implique, qui mobilise et organise les larges secteurs populaires. Et nous en avons besoin d'urgence : bien qu'il y ait plusieurs facteurs qui vont conditionner dans l'immédiat la politique de l'Union Européenne (les turbulences financières, les conséquences politiques du Brexit, la mobilisation ouvrière en France…), Bruxelles reprendra, tôt ou tard, ses exigences de nouvelles baisses de budgets sociaux, qui auront leurs corollaires de restrictions aux libertés publiques, tel que nous l'avons déjà vérifié. Face à cela, la tâche prioritaire de la gauche est de renforcer l'organisation et les objectifs de l'unité populaire.

A l'occasion du 19 juin, anniversaire de l'abdication express du bourbon désigné par Franco[3], plusieurs organisations ont adopté un programme commun en huit points pour la rupture avec le régime monarchique et pour la République ; un programme pour articuler l'unité populaire et l'unité de la gauche. Le chemin est celui-là : regrouper et reconstruire, politiquement et organisationnellement la gauche, surmonter la frustration et passer à l'offensive. Les travailleurs et les peuples ne peuvent être ceux sur qui retombent les conséquences du renoncement de leurs « dirigeants », entre autres raisons parce que la démoralisation de notre classe équivaudrait à ouvrir le chemin au fascisme. L'échec des promesses de l'opportunisme doit servir à reprendre, avec des forces redoublées, le processus que le « citoyennisme » a mis sous l'éteignoir en 2014 : la construction d'une alternative générale au régime, basée sur un projet de rupture républicaine, sur l'organisation de notre classe et sur la mobilisation populaire avec des objectifs politiques. C'est ce à quoi nous, les communistes, continuerons à travailler, avec fermeté et sans renoncement. ★

VIVE L'UNITÉ POPULAIRE !
POUR LA RÉPUBLIQUE, VERS LE SOCIALISME !
Parti Communiste d'Espagne (marxiste-léniniste)
Secrétariat du Comité Central - 27 juin 2016

1- Alliance de Podemos, Izquierda Unida, Equo (parti vert) et de formations régionales.

2- 20 décembre 2015, élections générales précédentes.

3- 19 juin 2014. Il s'agit de l'abdication (en faveur de son fils le prince Felipe) du roi Juan Carlos, nommé futur roi par le dictateur Franco, plusieurs années avant son décès.

Elections municipales en Italie

Renzi ébranlé avant le referendum d'octobre 2016

Les 5 et 19 juin ont eu lieu les élections municipales en Italie. Matteo Renzi, l'enfant chéri des socio-libéraux européens, a subi un cuisant revers. Son parti de « centre gauche », le Parti Démocrate (PD), issu de l'ancien parti « eurocommuniste » italien, a perdu l'emblématique municipalité de Rome, que se sont disputée une candidate d'extrême droite battue au 2e tour et une candidate du Mouvement 5 Etoiles (1) dont est également issue la nouvelle maire de Turin. Comme en Autriche, où les présidentielles ont mis en lice un candidat d'extrême droite et un écologiste élu de justesse, le trait marquant de ces élections est le rejet massif des partis et courants politiques traditionnels.
Le résultat de ces scrutins locaux est de très mauvais augure pour Matteo Renzi à la veille du référendum prévu en octobre 2016. « L›épaule » sur laquelle s›appuie F. Hollande pour « relancer » l'Europe après la crise du Brexit risque ainsi d'être poussée vers la sortie d'ici quelques mois, Renzi ayant promis de démissionner si le « non » l'emportait. Ce référendum introduirait d'importants changements institutionnels visant, selon Renzi, à « rendre l›Italie gouvernable » : les pouvoirs législatifs du Sénat seraient limités et il n'aurait plus la possibilité de renverser le gouvernement. En parallèle, une réforme de la loi électorale (dite « Italicum ») instaurerait un scrutin à deux tours pour l'élection des députés. C'est une évolution vers un régime de type présidentiel, en rupture avec l'équilibre des différentes institutions qui avaient été mises en place après-guerre pour éviter l'émergence d'un nouveau Mussolini.
Dans leur journal *Scintilla*, nos camarades de la Plate-forme communiste (Piattaforma comunista) replacent ces réformes institutionnelles dans le contexte d'une Italie « *puissance impérialiste moyenne en déclin* ». La réforme du Sénat et la réforme électorale vont de pair avec la réforme du marché du travail - le « Jobs Act » de mars 2015 (2) -, la réduction des pensions et l'austérité tous azimuts que le gouvernement de Matteo Renzi poursuit et développe depuis son arrivée à la présidence du Conseil des ministres en 2014. Renzi répond à une exigence de l›oligarchie qui a besoin d›instruments politiques plus concentrés pour aller encore plus loin et plus vite dans l›austérité et l›exploitation de la force de travail. Cette concentration des pouvoirs participe à l›aggravation du caractère réactionnaire de l'État italien.
La Piattaforma comunista appelle à voter « No ». Dans un communiqué de juin 2016, le « Comité national d'unité marxiste-léniniste » auquel elle participe, indique qu'il a adhéré à la Coordination démocratique constitutionnelle (CDC) « *pour renforcer le front d'opposition populaire à cette contre-réforme constitutionnelle et électorale* » : « *Construisons 10-100-1000 comités pour le NON à la contre-réforme constitutionnelle et contre l'Italicum, dans les usines et dans les autres postes de travail, dans les quartiers, dans les écoles, et sur tout le territoire national. Ces comités devront avoir un caractère de classe et de masse, être unitaires et tournés vers les travailleurs et les masses populaires qui subissent les conséquences de la crise et des politiques bourgeoises criminelles.* » Il ne s'agit pas, expliquent nos camarades italiens dans leur journal *Scintilla* de mai 2016, de s'enfermer sur le terrain juridique, mais de « *donner vie à une grande campagne politique en favorisant la montée du mouvement de masse pouvant conduire à la chute de Renzi et créer les conditions d'une crise politique grave de la bourgeoisie* ». ★

(1) Le Mouvement Cinq Etoiles (M5S), fondé en 2009 par l'humoriste Beppe Grillo, se définit comme un « mouvement de citoyens ». Il prône, la « démocratie directe » et la « cyberdémocratie ». Sans remettre en cause le système, il développe sur plusieurs points des positions antilibérales. La plupart de ses élu(e)s sont de nouveaux venus dans la politique. Ne s'affirmant ni de gauche ni de droite, il accueille dans ses rangs des déçus du PD, mais aussi des gens qui expriment des positons réactionnaires et xénophobes.

(2) La « loi travail » italienne de mars 2015 a instauré un nouveau CDI, censé remplacer les CDD et l'intérim. II est assorti, pour les employeurs, de 3 ans de ristournes fiscales conséquentes, d'une plus grande facilité pour licencier et d'un plafonnement des indemnités à 2 mois par année d'ancienneté si le salarié conteste son licenciement devant un juge.

Israël sous haute tension

L'histoire se répète, encore et toujours, et la situation du peuple Palestinien ne fait qu'empirer. Comme nous le décrivions dans notre précédent numéro, le gouvernement de Benyamin Netanyahu continue sa dérive extrémiste. Il intensifie même sa politique de colonisation en prévoyant encore ce mois-ci 590 nouveaux logements dans la colonie d'Hébron malgré les déclarations, bien molles, du Quartet (Etats-Unis, Union Européenne, Russie et ONU) demandant l'arrêt immédiat des nouvelles implantations. Mais sans imposer de sanction, cette déclaration restera sans effet, d'autant que le Quartet dénonce, dans le même texte, les violences commises par les Palestiniens. En effet, ces derniers jours ont été marqués par plusieurs attaques désespérées de Palestiniens, dont deux sur trois ont eu lieu dans cette colonie symbole d'Hébron. C'est là qu'un Palestinien a poignardé une adolescente américano-israélienne et où une femme a tenté d'attaquer au couteau un policier à l'entrée du tombeau des Patriarches avant qu'il ne l'abatte. Cette ville, la plus peuplée du territoire palestinien occupé depuis 1967, abrite ce lieu saint à la fois révéré par les musulmans et les juifs. Or, elle est devenue une poudrière depuis l'installation de 500 colons juifs dans une zone retranchée en son centre historique interdit aux Palestiniens ; cette ville concentre la majorité des heurts depuis octobre 2015. Cette situation rappelle malheureusement celle qui a précédé l'opération militaire de l'été 2014 contre la bande de Gaza, lancée par l'armée israélienne suite à l'assassinat de 3 jeunes israéliens et dont le bilan terrible s'est élevé à près de 1 500 morts parmi les civils palestiniens, sans compter le blocus, les coupures d'eau, d'électricité et les privations de biens de première nécessité qui sont toujours d'actualité.

Aux provocations dans les territoires occupés, s'ajoutent les attaques haineuses et une véritable chasse aux sorcières de la part des ministres d'extrême droite contre les forces et personnalités de gauche israéliennes qui contestent la politique du gouvernement, en particulier la politique de colonisation. Cette situation délétère fait craindre une nouvelle agression des forces israéliennes contre le peuple palestinien.

L'accord avec la Turquie

Et alors qu'il faudrait que la pression internationale s'accentue sur le gouvernement israélien pour l'isoler et le faire reculer, le gouvernement turc d'Erdogan renoue des relations diplomatiques, économiques et militaires avec Israël, relations rompues en 2010 après la mort de neuf Turcs dans un raid israélien contre la Flotille pour Gaza. Alors que la Turquie réclamait, il y a encore peu de temps, la fin du blocus de Gaza, ce rapprochement constitue un véritable coup de poignard pour les Palestiniens. Ce ne sont pas les quelques convois humanitaires symboliques vers Gaza qui changeront quoi que ce soit à la situation. Ce rapprochement repose d'abord sur des intérêts économiques, comme l'exportation de gaz israélien qui réduirait la dépendance turque au gaz russe. Côté israélien, le marché turc constitue un débouché non négligeable. Mais il permet aussi aux deux protagonistes de rompre leur isolement dans la région. En effet, l'attitude plus qu'équivoque de la Turquie à l'égard de l'EI et des forces opposées au régime syrien, régime qu'elle considère comme son principal ennemi, et l'attaque contre un avion militaire russe il y a quelques mois, ont fait monter la tension avec la Russie et ses alliés occidentaux. La Turquie ne voit pas non plus d'un bon œil le soutien américain aux combattants Kurdes. Cet accord vise aussi, pour les deux pays, à amoindrir l'influence de l'Iran dans la région contre lequel Netanyahu multiplie les provocations. ★

Turquie

Erdogan veut museler les médias

Depuis ces dernières années, Erdogan ne cesse de s'attaquer aux médias. Il veut bâillonner toute expression qui critique un tant soit peu sa politique. En 2015, c'était l'arrestation, le procès et l'emprisonnement de deux journalistes du grand quotidien Cumhurryet. Leur journal avait osé faire état de la livraison d'armes par des camions des services secrets turcs aux terroristes de l'EI en Syrie. Aujourd'hui, c'est la télévision progressiste, Hayatin Sesi, qui est menacée par de lourdes amendes.

Nous reprenons quasi in extenso le document que nous a transmis la chaîne qui appelle à la solidarité internationale.

Hayatin Sesi (La voix du peuple) a été fondée, en 2007, avec pour slogan « La voix des millions pas des millionnaires ».

Le RTÜK (Haut Conseil de la Radio et de la Télévision, équivalent du CSA en France), complètement sous la domination du gouvernement d'Erdogan, a la chaîne dans son collimateur depuis sa création. Dès sa première année, Hayatin Sesi a été l'objet d'une tentative de censure de la part du RTÜK pour avoir fourni des images du Newroz (nouvel an kurde) à la chaîne kurde Roj TV. Or, ces images étaient transmises par l'agence de presse DIHA. La diffusion de Hayatin Sesi a été interdite par le RTÜK pendant 21 jours.

Après une campagne internationale autour du mot d'ordre « Sansüre inat, yaşasın Hayat » (Contre la censure, vive Hayat), la chaîne a pu reprendre sa diffusion. Lors de la résistance de Gezi en 2014, elle a été l'une des seules chaînes de télévision à relayer pendant plusieurs jours, 24 heures sur 24, en direct, les événements qui avaient lieu dans tout le pays. Cette posture de Hayatin Sesi a servi de prétexte au RTÜK pour menacer encore une fois la chaîne d'être suspendue. Cependant, la pression populaire et l'engouement autour de la chaîne ont eu raison de cette nouvelle tentative de censure.

Une énième tentative de censure

Deux amendes financières viennent d'être infligées à la chaîne suite au « traitement médiatique » après les attaques meurtrières d'Ankara, du 13 mars. Le RTÜK reproche à la chaîne d'avoir enfreint l'interdiction de diffusion suite aux événements et surtout d'avoir diffusé un reportage d'un citoyen où celui-ci exprimait spontanément son exaspération contre le gouvernement après les attaques terroristes d'Ankara en parlant d'un « pays qui est devenu invivable ». Cette décision prise au CA du RTÜK a été validée par les représentants de l'AKP et du MHP (2). Elle est purement politique et en aucun cas en rapport avec le code éthique du journalisme. Le RTÜK n'a fait que chercher des prétextes pour pouvoir bâillonner un média d'opposition, défendant la démocratie et le pluralisme contre le gouvernement de l'AKP.

Une chaîne avec des principes et une ligne éditoriale

Depuis sa création, Hayatin Sesi s'est positionnée comme un média alternatif par opposition aux chaînes appartenant aux grands holdings et ne servant l'intérêt que d'une minorité. S'opposer à l'exploitation et à la guerre, permettre l'émergence d'une société équitable, libre et sans classe font partie des principes fondateurs et constants de la chaîne. L'exploitation et la guerre frappent avant tout les ouvriers, peu importe leur nationalité, ou leur croyance. Parmi les ouvriers, les jeunes et les femmes sont toujours les premières victimes de ces drames. Hayatin Sesi mobilise tous ses moyens pour informer sur la réalité et critiquer les politiques belliqueuses et réactionnaires du gouvernement de l'AKP. ★

Comment soutenir Hayatin Sesi face aux pressions ?

Montrez votre solidarité avec *Hayatin Sesi* et votre attachement à liberté de la presse et le droit à l'information des citoyens :

En organisant des rencontres locales sur le thème de la liberté de la presse et de la démocratie en Turquie. En écrivant à vos élus locaux pour les informer de cette situation, afin qu'ils soutiennent la chaîne.

Filmez-vous en train d'apporter votre soutien à la chaîne et diffusez la vidéo sur les réseaux sociaux :

En publiant sur les réseaux sociaux votre solidarité accompagné du #SolidaritéHayatinSesi ou encore #HayatinSesiSusturulamaz.

Apportez votre pierre à l'édifice en faisant un don à la chaîne :

La défense de la chaîne passe aussi par une solidarité économique. Chacun selon ses moyens peut apporter sa pierre à l'édifice pour que la chaîne puisse régler les amendes.

AKP : «Parti de la justice et du développement», parti de gouvernement.

MHP : Parti d'action nationaliste, allié au gouvernement.

Dir. publication C. Pierrel - Imprimerie Expressions2, 10 bis rue Bisson 75020 Paris - Commission paritaire - 0413P865753- N°ISSN 0242-3332